

ABONNEMENTS

CANADA ET ETATS-UNIS
UN AN \$1.00
SIX MOIS50
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

FONDE EN 1886

ANNONCES

Première insertion 10 cts la ligne
Insertions subséquentes . . 5 cts la ligne
Conditions spéciales
pour annonces à long terme

LE PROGRES DU SAGUENAY

Le numéro : 2 sous

ORGANE AGRICOLE ET INDUSTRIEL

Le numéro : 2 sous

LE SYNDICAT DES IMPRIMEURS DU SAGUENAY, INCORPORÉ.—PROPRIÉTAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

REDIGÉ EN COLLABORATION

1915

Le PROGRES DU SAGUENAY prie le Premier
Pasteur de ce diocèse d'agréer l'hommage de son pro-
fond respect et de son absolu dévouement.

Le personnel de notre journal espère que Mon-
seigneur notre évêque voudra bien bénir ses efforts
continus pour réaliser chez nous le journalisme tel
que le désire l'Eglise Catholique.

Ad multos annos !

Bonne et
heureuse
année!

Déjà cette expression vole de bouche en bouche; les poignées de
main traditionnelles se distribuent sans compter.

C'est le jour de l'an!

Que les sentiments exprimés par nos souhaits à nos concitoyens et
à nos proches germant dans les belles et chrétiennes traditions de nos
pères: en ce jour solennel, ils parlaient du cœur, oubliant toute animosité;
ils savaient aussi élever leurs pensées à Dieu, parler de Lui, et, de ces
hauteurs envisageant l'avenir, dire à leurs semblables: "Le paradis à la
fin de vos jours."

Ce souhait, sans doute, amène un sourire de pitié aux lèvres des cana-
diens dont l'âme a été desséchée par le souffle du matérialisme et
l'esprit faussé par l'engouement pour tout ce que nous donne une tour-
nure cosmopolite. Mais, peu importe! Laissons ces gens-là organiser
à l'anglaise ou à l'américaine les réjouissances de leur "New Year Day".
Pour nous, restons canadiens, restons catholiques dans les souhaits
que nous formons au bénéfice de tous ceux à qui ils peuvent apporter
consolation et bonheur!

Formulons nos vœux de bonne année en toute sincérité, comme
nos pères qui en faisaient autre chose que des banales formalités.

Soyons, comme eux, des fervents de la fête chrétienne et familiale
du premier de l'an.

C'est dans cet ordre d'idées et de sentiments que nous venons sou-
haiter la bonne année à nos lecteurs et à nos compatriotes.

Le journal va trop souvent causer avec eux tous pour qu'il ne devienne
pas en peu de temps un habitué de la maison, et qu'il n'ait pas le droit, au
même titre que les plus chers amis, de dire à tous: Bonne et heureuse
année!

Nous souhaitons donc à tous, à ceux qui nous lisent et à ceux qui
ne le font pas, un joyeux jour de l'an, à la mode de nos pères. Nous
leur souhaitons, pour chacun des jours de la future année, la part de joie,
et, aussi, de courage qu'il plaira à Dieu de leur accorder.

Succès, santé, bonheur, à tous au sens chrétien du mot, avec...
"le Paradis à la fin de leurs jours!"

Lettre encyclique
de N. S. P. le Pape
S. S. Benoît XV

Suite

L'ANTAGONISME DES CLASSES

Après la disparition ou l'affaiblissement de ce double
lien, grâce auquel le corps social est cohérent, c'est-à-dire la
charité mutuelle des membres entre eux et l'union de ces mêmes
membres avec le chef en sujétion à son autorité, qui ne s'é-
tonnerait à bon droit, Vénérables Frères, que cette société
humaine semble se diviser comme en deux camps qui croient
le fer l'un contre l'autre, sans merci et sans trêve? Ceux à
qui la fortune ou leur activité ont apporté quelque abondance
de biens voient se lever contre eux des prolétaires et des ou-
vriers aigris par la malveillance à la pensée que, participant
de la même nature, ils ne se trouvent pas cependant dans la
même condition qu'eux. Une fois qu'ils ont été infatués des
théories mensongères des agitateurs au moindre geste desquels
ils ont l'habitude de se plier tout entiers, qui pourrait les per-
suader que de la parité de nature il ne doit pas s'ensuivre né-
cessairement que tous les hommes obtiennent la même situa-
tion dans la société, mais que la condition de chacun doit
être celle qu'il s'est acquise par ses talents quand ils ne sont
pas empêchés par les circonstances? Ainsi les moins fortunés
qui luttent contre les riches, comme si ceux-ci détenaient une
partie du bien d'autrui, ne pèchent pas seulement contre la
justice et la charité, mais ils font violence à la raison elle-même,
d'autant plus qu'ils pourraient, eux aussi, par une honnête
concurrence dans le travail, se ménager une condition meil-
leure s'ils le voulaient. Quant aux préjugés si nombreux
et si grands causés par cet antagonisme de classes, tant aux
individus qu'à la communauté des citoyens, Nous n'avons pas
besoin de le dire, Nous voyons et nous déplorons toutes les
grèves fréquentes qui, soudain, paralysent le cours de la vie
civile et publique entravée dans les organisations nécessaires
au premier chef; de même pour les grondements et les soulève-
ments populaires où il n'est pas rare qu'on en vienne aux armes
et que le sang humain soit répandu.

Nous n'avons pas à répéter ici les arguments qui réfutent
avec évidence les erreurs des Socialistes et d'autres du même
genre. Un tel travail a été exécuté avec beaucoup de sagesse
par Léon XIII, Notre prédécesseur, dans des Lettres Ency-

cliques à bon droit mémorables; et vous, Vénérables Frères,
de tout votre zèle, vous veillerez à ce que ces leçons très im-
portantes ne tombent jamais dans l'oubli, mais qu'au contrai-
re, dans les associations et les réunions des catholiques, dans
la chaire sacrée, dans les écrits publics, elles soient savamment
expliquées et inculquées chaque fois que l'occasion l'exigera.
Mais surtout—et ceci également, Nous ne craignons pas de
le répéter,—à l'aide de tous les arguments fournis par l'Evan-
gile, par la nature même de l'homme, ou par la considération
des intérêts publics et privés, exhortons avec ardeur tous les
hommes à s'aimer entre eux fraternellement, en vertu de la
divine loi de la charité. Cet amour, certes, ne doit pas avoir
pour effet de supprimer la diversité des conditions et, par con-
séquent, des classes—chose irréalisable, tout comme dans le
corps vivant il est impossible que les membres aient tous la
même fonction et une égale dignité—mais pourtant il fera que
ceux qui sont dans une situation supérieure s'abaissent en
quelque façon jusqu'à leurs inférieurs, et que non
seulement ils observent envers eux avec justice l'équité, mais
les traitent avec bonté, affabilité, patience; que ces derniers,
à leur tour, se réjouissent de la prospérité de ceux-là et se fient
à leur assistance; tout comme, parmi les fils d'une même fa-
mille, le plus jeune se repose sur le patronage et l'assistance de
l'aîné.

LE DÉSIR EFFRÉNÉ DES BIENS TEMPORELS

Mais, Vénérables Frères, les maux que Nous venons de
passer en revue avec douleur ont une racine plus profonde; et,
à moins que le zèle des bons ne s'applique à l'extirper, l'objet
de Nos desirs, à savoir la tranquillité stable et permanente
des affaires humaines ne sera pas atteint. Quelle est-elle,
l'Apôtre le montre: *La racine... de tous les maux est la cupidité*
(I Tim. VI, 10). En effet, après un sage examen, les maux
dont souffre présentement la société humaine naissent tous
de cette souche. Puisque, et par les écoles perverses où se
façonne la molle et tendre jeunesse, et par la mauvaise presse,
quotidienne ou périodique, où se forme la mentalité de la
foule inexpérimentée, et par tous les autres moyens mis en
œuvre pour diriger l'opinion publique, puisque, disons-Nous,
on a introduit dans les esprits cette très pernicieuse erreur que
l'homme n'a pas à espérer en une vie éternelle et bienheureuse;
qu'il même, ici-bas, il peut être heureux en jouissant des ri-
chesses, des honneurs, des plaisirs de cette vie, personne ne
s'étonnera que ces hommes, naturellement faits pour le bon-
heur et entraînés avec force vers l'acquisition de ces biens,
dévoient la même force à repousser tout ce qui, sur cette voie,
les retarde ou les arrête. Et comme ces biens ne sont pas
répartis également suivant les individus, et comme, d'autre
part, l'autorité sociale a pour rôle d'empêcher la liberté de
chacun de déborder et d'empêcher sur autrui, de là naissent
la haine de l'autorité, l'envie qui enfle les malheureux à
l'égard des riches, les rivalités réciproques et les luttes de clas-
ses entre les citoyens, les uns s'efforçant par tout moyen de
ravir ce qui leur manque, les autres de retenir ce qu'ils ont
et même de l'augmenter.

Cet état de choses, le Christ Notre-Seigneur l'avait prévu;
aussi, dans le sermon tout divin qu'il prononça sur la monta-
gne, il eut soin d'expliquer quelles sont les *beautés* de l'hom-
me sur la terre; il a, peut-on dire, posé là, en quelque sorte,
les bases de la philosophie chrétienne. Même les hommes com-
plètement étrangers à la foi y trouvent une sagesse incompa-
ble et l'enseignement le plus complet sur la religion et la morale,
et tous sont certainement d'accord que personne avant le
Christ, qui est la vérité même, n'a jamais légiféré semblable-
ment en pareille matière, ni avec la même autorité et gravité,
ni avec un égal sentiment d'amour.

De cette divine philosophie, le secret profond et caché est
que les prétendus biens de cette vie mortelle ont sans doute
l'apparence du bien, mais non la réalité, et donc ce n'est pas
leur jouissance qui peut rendre heureuse la vie de l'homme.
Et, en effet, d'après l'enseignement de Dieu, la richesse, la
gloire, le plaisir sont si peu capables d'apporter le bonheur à
l'homme que, s'il veut vraiment jouir du bonheur, il doit,
par amour pour Dieu, renoncer à tous ces biens: *Heureux
vous qui êtes pauvres... Heureux vous qui pleurez maintenant...*
*Heureux serez-vous lorsque les hommes vous haïront, vous re-
pousseront de leur société, vous chargeront d'opprobres et rejette-
ront votre nom comme infâme.* (Luc. VI, 20-22). C'est-à-
dire, c'est par les souffrances, les adversités, les misères de
cette vie, si du moins nous les supportons comme il convient,
que nous nous ouvrons nous-mêmes la route jusqu'à ces biens
parfaits et immortels que Dieu a préparés pour ceux qui l'ai-
ment (I Cor. II, 9). Pourtant, cette doctrine de la foi, malgré
son importance, la plupart la négligent; chez beaucoup, elle
semble complètement effacée. Or, il est nécessaire, Vénérables
Frères, de la ranimer dans tous les esprits; nul autre moyen de
pacifier les hommes et la société humaine. Tous ceux donc
qu'afflige un genre quelconque d'adversité, exhortons-les à ne
point abaisser les yeux vers la terre, où nous sommes des voya-
geurs, mais à les élever vers le ciel, où nous nous dirigeons:
*Car nous n'avons pas ici-bas de cité permanente, mais nous cher-
chons celle qui est à venir* (Hebr. XIII, 13). Parmi les adver-
sités par lesquelles Dieu éprouve leur constance dans le devoir,
qu'ils songent souvent à la récompense qui leur est préparée
pour le jour où, de ce péril, ils se seront tirés victorieux: *Car
notre légère affliction du moment présent produit pour nous, au
delà de toute mesure, un poids éternel de gloire* (II Cor. IV, 17).
Enfin, s'efforcer par tous les moyens et de tout son zèle de
rajeunir chez les hommes la foi aux vérités surnaturelles et en
même temps l'estime, le désir et l'espérance des biens éternels:
tel doit être votre dessein à vous d'abord, Vénérables Frères,
comme celui du reste du clergé, ainsi que de tous Nos fils, qui,
associés par des liens divers, s'attachent à promouvoir la gloire
de Dieu et le véritable bien de la société. Car si cette foi
grandit parmi les hommes, on verra diminuer en même propor-
tion leur zèle immodéré à poursuivre la vanité des biens ter-
restres, et graduellement, la charité se ranimant, les secousses
et les rivalités sociales s'apaiseront.

A suivre

"J. D. G. vs LA TERRE"

IV

Malgré la triste perspective de voir mes arguments "réduits à néant
en dix lignes" par M. J.-D. G., selon sa menace de la semaine dernière,
je continue courageusement le travail entrepris: celui de démontrer
qu'il a fait du zèle à rebours en représentant faussement l'agriculture,
dans notre région, sous des couleurs si sombres qu'il ne serait pas allé-
chant—si ses dires étaient vrais—de placer de l'argent sur les terres
de chez-nous.

Dans l'article en question de M. J.-D. G., en date du 3 décembre,
il est dit en second lieu: "Elles sont bien rares les fermes dans le comté
de Chicoutimi qui donnent les revenus nécessaires à la subsistance d'une
nombreuse famille." Voilà une affirmation bien étrange! L'auteur de
cette phrase curieuse ajoute: "Cette vérité n'a peut-être pas encore été
écrite." Il aurait bien raison de s'en étonner si c'était là la vérité. "Il
y a déjà longtemps—même ici—qu'il y a des hommes et qui pensent."
Et pourtant, personne n'a pensé à dire cela! C'est toujours un peu dan-
gereux d'être le premier à penser autrement que les autres. Il paraît
qu'un homme de génie disait souvent: "Il est plus sûr de se tromper
avec tout le monde que d'avoir raison tout seul." En d'autres termes, ce-
la veut dire que ce que l'on prend pour la vérité alors, c'est l'erreur. Et
voilà pourquoi, Monsieur, cette soi-disant vérité n'a jamais été dite.
Elle n'aurait jamais dû l'être non plus; le sujet traité est trop sérieux
et la cause que cette affirmation gratuite compromettrait, si elle était
répétée, est trop sacrée pour parler ainsi à la légère. Rien de plus pro-
pre à éloigner de l'agriculture, comme j'avais l'honneur de le dire dans
mon premier article. En effet, dire à un homme positif que telle
carrière ne lui permet ou ne lui permettra pas d'élever sa famille sans
mener de front un autre métier c'est, du coup, s'il a foi en votre parole,
le détourner de cette carrière, surtout lorsqu'il faut dépenser pour cela
quelques milliers de piastres.

Ah! si la chose était vraie, on aurait bien le droit de l'écrire. Encore
faudrait-il garder certains ménagements pour atténuer le mal. Car
après tout, l'agriculture est nécessaire et seule vraiment nécessaire à la
vie de l'humanité. C'est elle qui nourrit toutes les classes de la société.
Il faudrait donc trouver alors dans l'esprit de sacrifice et de dévouement
pour le bien public, des raisons pour attirer l'homme à l'agriculture.
Mais il n'en est pas ainsi. La bonne Providence, pour l'agriculture
comme pour le reste, a fait en sorte que cette chose nécessaire à la vie
fût attrayante, même au point de vue naturel. L'agriculture est, dans
tous les pays, la position la plus indépendante, parce qu'elle est la plus
à l'abri des hausses et des baisses du marché, des fluctuations de la
finance et des imprévus de l'industrie et de ses pendants.

Et c'est bien le cas chez-nous comme ailleurs, n'en déplaise à M.
J.-D. G. Les cultivateurs ne sont pas "forcément bucheurs" ni quoi
que ce soit, car les fermes donnent les revenus suffisants à la subsis-
tance d'une nombreuse famille.

Il s'agit dans la phrase de M. J.-D. G. de faits que l'on peut vérifier.
Eh bien, vérifions. Prenons par exemple la paroisse de Chicoutimi.
Neuf rangs la composent. On m'affirme, et je constate, que 10 dans la
majorité des rangs très peu de familles—trois ou quatre—jugent à propos
d'envoyer un ou deux hommes au chantier. Dans les autres rangs
il y en a davantage, mais c'est encore la majorité qui n'en envoient pas.
Or presque partout ici ce sont de bonnes grosses familles canadiennes;
c'est à dire nombreuses. Et tous ces habitants vivent en *Messieurs*,
comme ils le sont véritablement. Si je regarde ce qui se passe dans
les autres paroisses faites du comté—à une exception près—Jonqui-
ère, Latévière, St-Alphonse, St-Alexis, c'est à peu près la
même moyenne; la grande majorité des familles ne
vont pas au chantier. Je prends ces vieilles paroisses, parce
que dans l'article de M. J.-D. G. il est toujours question des "fermes";
à peu près 100 acres de grandeur, valant environ \$10,000. Tous ces
gens vivent bien, eux et leurs familles. Même, un grand nombre payent
leurs terres en se faisant vivre, ou achètent d'autres lots et les payent
aussi. Je parle d'une manière générale; il y a toujours des exceptions.
Que faut-il conclure raisonnablement? Que M. J.-D. G. a fait là une af-
firmation gratuite; qu'elles sont loin d'être rares dans notre district
les fermes qui sans les chantiers, donnent les revenus nécessaires à la
subsistance d'une nombreuse famille. La vérité de ce fait saute aux
yeux. M. J.-D. G. doit se demander comment il a pu écrire une telle
fausseté.

L'auteur de la "Valeur de nos fermes et les chantiers" aurait
bien pu dire, sans que personne n'eût songé à le chicaner: "Elles ne sont
pas très rares, dans notre région agricole, surtout dans certaine de nos
paroisses, les fermes qui, de fait, ne donnent pas les revenus nécessaires
à la subsistance d'une famille nombreuse". Mais alors cela tient à
différentes causes indépendantes de la terre.

1o.—D'abord, certains cultivateurs n'ont pas de nombreuses fa-
milles; dans ce cas il faut bien que la ferme se contente de faire vivre
une petite famille; mais la plupart du temps ceux-là prétent de l'argent.
2o.—Pour quelques uns, leur insuccès est dû à certaines infortunes; ils
sont malchanceux: maladies dans la famille, perte d'animaux, etc. Il
y a des gens éprouvés partout. Le bon Dieu a ses vues. 3o.—Pour
d'autres enfin, et c'est le plus grand nombre de ceux qui ne réussis-
sent pas à faire vivre une nombreuse famille sur une ferme de 100 acres,
leur insuccès est dû à leur manque de talent comme cultivateur.

C'est parmi ces derniers surtout que l'on trouve la plupart de ceux
qui croient que leur seule profession de cultivateur ne suffit pas pour
vivre mais qu'il faille encore exercer un autre métier, notamment celui
de bucheur. Certes, je ne veux pas dire que tous les bons cultivateurs
qui sont bucheurs à leurs heures soient des *sans-talent*. Quelques uns
y trouvent leur compte; mais c'est l'exception. En restant chez eux,
presque tous feraient au moins autant d'argent, le plus grand nombre
en ferait plus, et plusieurs éviteraient la ruine. Dans tous les cas l'a-
griculture y gagnerait beaucoup. L'emploi de bucheur n'a rien de
méprisable; ceux qui s'y livrent méritent tout notre respect, comme
tout ouvrier, s'ils sont respectables par ailleurs, mais c'est le cas de di-
re: "Chaque son métier et les moutons seront bien gardés."

Quelle différence entre une terre cultivée véritablement et une autre
cultivée d'une manière quelconque! La différence est tellement grande
quelquefois entre deux terres voisines, et même entre deux pièces voi-
sines d'un même bien qu'on se croirait transporté dans deux pays diffé-
rents. Pourtant, examen fait, on constate que c'est le même sol, même
semence, etc.; toute la différence réside dans la culture. Tous ceux qui
s'intéressent à l'agriculture ont constaté ce fait. Et il n'y a pas que le
produit direct sur une terre; il y a le troupeau laitier; il y a la bergerie;
il y a la porcherie et mille détails encore. A ce propos, lisez donc dans
le *Progrès* de la semaine dernière l'excellent article de M. J.-C. Chapais
sur "L'agriculture des régions froides". On n'apprendra peut-être pas
mais au moins on se rappellera combien il faut travailler une terre pour
en obtenir son maximum de rendement. Et dire qu'il y en a qui ont
l'air d'être en peine de leurs hommes sur une terre! Tenez, je voudrais
avoir plus d'espace, je vous ferais en détail le portrait de deux cultiva-
teurs que je connais, dont l'un a toujours de la main d'œuvre de reste
et l'autre ne s'en trouve jamais assez. Vous verriez que l'on peut tenir
une ferme sans beaucoup de travail; vous verriez aussi que l'on peut y
mettre énormément de travail et d'intelligence. Et ce qui vous étonnerait
surtout ce serait la différence des recettes. C'est dire que la terre paye
au centuple les soins qu'on lui prodigue. On comprend d'après ces faits
pourquoi certaines fermes, comme celles de M. J.-D. G., je veux dire
celles dont il parle, produisent un si "maigre résultat". Cela explique
bien aussi pourquoi dans chaque paroisse et même dans chaque rang, tel
cultivateur qui ne quitte jamais sa ferme pour aller chercher du gain
ailleurs, est prospère, tandis que son voisin qui passe une partie de son
temps au chantier reste en arrière et périclite.

Si M. J.-D. G. disait encore que nos fermes ne produisent, en
moyenne, que la moitié de ce qu'elles devraient produire, je ne le chi-
canerais pas non plus sur ce point. Bien au contraire, je lui dirais:
Bravo! En effet, ce serait la stricte vérité. Suite à la 2e page

"Chez nous"

Voulez-vous lire cette jolie pla-
quette que vient de publier M.
Rivard?—Oui.—Hé! bien, "espé-
rez" un peu. Pas moyen, dans le
moment, d'en trouver un seul ex-
emplaire en librairie. Un premier
tirage de 2,000 exemplaires a été
littéralement enlevé en moins de
trois semaines.

Ce seul succès de librairie, sans
précéder dans les annales litté-
raires du Canada, en dit long sur la
valeur de cet ouvrage. N'est-ce
pas? Pas de critérium plus sûr.

Mais qu'est-ce donc que "Chez
nous"?—C'est un délicieux recueil
de nouvelles et contes canadiens
dus à la plume de M. Adjour Rivard,
avocat.

L'auteur s'est proposé de fixer,
en des tableaux du plus vif coloris,
quelques scènes de mœurs canadiennes
tirées de la vie familiale et so-
ciale, et d'assurer la survivance de
tous ces bons vieux mots de notre
bon vieux parler dont le livre est
tout émaillé et qui l'imprègnent
d'une suave odeur de terroir.

M. Rivard fait revivre, en ces
pages parfumées de l'amour patrio-
tique et religieux le plus pur, un
passé malheureusement en train de
disparaître; il poétise le langage po-
pulaire de nos gens; il réveille en
nous les souvenirs les plus touchants,
en ceux surtout qui ont eu l'insig-
nifiance de naître à la campa-
gne et d'y être élevés. La plupart
de ces récits, reproduits sur toile,
pourraient faire le sujet d'autant
de chefs-d'œuvre.

Et qui est-ce donc aussi que M.
Rivard?

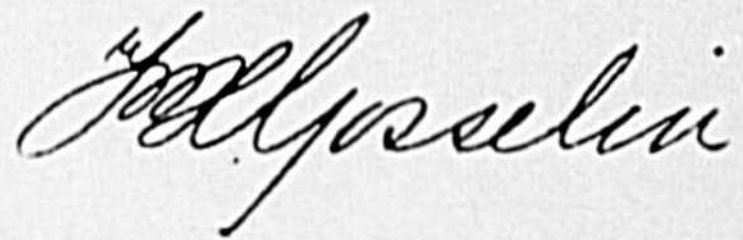
—Mon Dieu, vous le connaissez
bien, il fut un jour notre concitoyen
pendant plus de trois ans et il ne
nous quitta pas sans laisser chez
nous les souvenirs les plus symp-
thiques. Aussi il a toujours aimé
y revenir, il n'en a jamais manqué
l'occasion, et nous aimons toujours
le revoir. Beaucoup se rappellent
les charmes de sa diction et la col-
laboration qu'il prêtait si aimable-
ment aux soirées dramatiques et
littéraires de notre séminaire où
nous retrouvons encore des traces
de son art de dire. On peut dire
qu'il s'est survécu au milieu de nous
en plusieurs générations d'écoliers.

Mais ne désespérez pas. Si vous
ne pouvez plus aujourd'hui trouver
cet ouvrage à acheter, cela ne veut
pas dire que vous serez privés du
plaisir de le lire.

L'Action Sociale Catholique qui
en est l'éditeur est à en faire im-
primer une seconde édition. Bientôt
elle sera en état de calmer la légitime
impatience de tous ceux qui
tiennent à posséder ce superbe petit
volume si fièrement canadien.

Il sera vendu au prix de 25 sous
l'unité, \$2.00 la douzaine et \$15.00
le cent, frais d'expédition en sus.

Je ne puis trop recommander la
lecture de "Chez nous". Ce livre
devrait être répandu à profusion
dans toutes nos écoles. C'est une
œuvre éminemment patriotique
où il ne peut sortir que du bien.
Elle raffermira notre foi et ranimera
l'amour du sol.



Notre numéro de Noël

Nous sommes bien récompensés
des efforts que nous avons faits
pour donner un beau numéro de
Noël à nos lecteurs.

Les lettres de félicitations nous
arrivent d'un peu partout. Un
confrère en journalisme nous écrit
en date du 26 décembre 1914: "Per-
mettez-moi de vous féliciter de votre
beau numéro de Noël. C'est de
bon goût et vos vignettes sont bien
en rapport avec le langage de nos
coutumes. Si nous avions su plus
tôt nous vous aurions commandé
des feuilles de la première page, et
nous en aurions fait notre beau jour-
nal de Noël.".....

Merci! cher confrère de cette
flatteuse appréciation.

Ajoutons que notre numéro de
Noël nous a valu plusieurs nou-
veaux abonnés.

Nous profitons de l'occasion pour
remercier nos employés, dont le
dévouement nous a permis de mener
à heureuse fin l'entreprise toujours
difficile d'un numéro spécial de
luxé. Ils se sont imposés généreu-
sement un surcroît de travail que
nos lecteurs, nous en sommes sûrs,
sauront apprécier aussi bien que
nous.

Suite à la page 2

REVEZ.....

C'est bien dommage!
Oh! mais oui, vraiment!
Jugez-en tous. Manquer presque le plus beau de la fête de Noël: le réveillon chez grand-père, après la messe de minuit.

Tous les oncles, pensant mélancoliquement le petit Louis, vont y accourir avec des *carrolioles* de cousins et de cousines, à la musique joyeuse des grelots sonnant le petit jour!... Puis ce sera le partage des "gâteaux", l'examen des toilettes neuves, au fur et à mesure des arrivées. Enfin! misère! le fameux déjeuner, tant rêvé des enfants! le déjeuner à l'oeil rôtie, aux cuisses de lièvres croustillantes, aux croquignoles et aux bonnes "patates jaunes"!... Ce déjeuner, vous savez qui dure des dernières étoiles au premier coup de la grande messe!

L'eau en venait à la bouche... et aux yeux de l'enfant, car "nous autres, nous ne pourrions pas y aller", concluait-il tout en regardant la belle neige de Noël décrire ses moelleux zig-zags devant les vitrines ruisselantes de lumière.

Nous autres, nous n'irons pas!... Eh, oui! le père, un petit quart d'heure auparavant, était rentré, las, les épaules courbées par la mauvaise nouvelle qu'il apportait. Lorsqu'il avait quitté, le matin, l'espoir régnait encore. Peut-être, disait-on, la manufacture "fermerait-elle" ce soir et demain, pour la fête de Noël?... Même dans les pays les plus "à l'argent" on respecte bien ce jour!... Peut-être?... Espérons...

Mais, hélas! le brave ouvrier venait de couper court à l'attente de la famille. "Si Noël était tombé le jeudi, ou tout autre jour de semaine, correct!... Mais, il est demain; demain, c'est dimanche, et nous travaillons le dimanche!... Que veux-tu, ma pauvre femme, c'est la règle!... Le "boss" est prévenu contre les catholiques, et il le fait voir chaque fois qu'il le peut!"

Cette réponse suintait la tristesse, la tristesse navrante amassée, depuis des années, dans l'âme d'un bon chrétien forcé de travailler le dimanche.

On le voit, ce n'est pas sans raison que le cœur du petit Louis "se sentait gros" de déception et de regrets. "C'est dommage, répétait l'enfant, que Noël soit le dimanche, cette année... Papa travaille... Maman ne peut pas... Pas de messe de minuit!... pas de réveillon chez grand-père!... C'est bien dommage!"

Et les soupirs qui portaient l'expression de ce regret allaient se fixer en une buée sombre sur les frimas de la vitre.

Petits enfants, qui, le dimanche matin, demandez, candides et inquiets, au père paré pour le travail: Est-ce la semaine aujourd'hui, papa?... petits enfants, rêvez que le Divin Noël ramène pour vous les beaux jours de dimanche, tels que Dieu vous les avait donnés, ces "jours où l'on s'aime" (comme disait l'un d'entre vous) en pleine vie de famille!... Ouvriers qui craignez de maléfier vos petits; ouvriers dont les larmes coulent silencieuses sous la poussée d'une conscience éplorée, lorsque vous gagnez, l'usine, ces matins où tout vous appelle aux choses de Dieu, où toutes les lois vous garantissent la liberté du repos; ouvriers! rêvez que Jésus va délier le joug qui vous oppresse, vous rendre aux joies du dimanche ainsi qu'à vos caresses de votre maisonnette!

Petits enfants, pauvres ouvriers, rêvez... rêvez...

TALHOUE.

"J.-D. G. VERSUS LA TERRE"

Suite de la page 1

Il suffirait, pour remédier à cette lacune, d'une culture plus rationnelle et plus soignée. Et nos cultivateurs sont capables d'y arriver. Remarquez bien qu'il ne s'agit pas d'exiger d'eux—soit dit en passant—la culture intensive que l'on rencontre en Belgique, en Hollande, au Danemark ou même France. Dans ces pays, et dans d'autres, vieux de quinze ou seize siècles et où la population est très dense, il a fallu faire de nécessité vertu. Qui ne sait que la "nécessité est la mère de l'industrie". Chez nous, dans notre Canada, il y a de l'espace en abondance. Il serait bien difficile de se renfermer dans quelques arpents de terre quand on peut facilement s'en procurer des centaines d'acres. Il est vrai que le rendement par acre en souffre, mais le cultivateur est plus à l'aise. Nous nous tasserons davantage quand nous serons plus nombreux. Il va de cela comme de la hauteur des édifices; ce n'est que lorsqu'il n'y a plus d'espace dans une ville qu'on songe aux gratte-ciel de 10, 20, 30 et 40 étages. C'est plus économique pour le terrain, mais moins commode. N'attendons pas cela pour la culture, pas plus que pour le logement, tant que nous n'y serons pas forcés. Mais ce qu'il faut attendre et provoquer, c'est tout le rendement possible en tenant compte des circonstances, des terres qu'un cultivateur peut ordinairement et raisonnablement posséder.

Il faut, et il suffit pour cela que notre cultivateur—ordinaire intelligent et actif—applique à la culture de sa terre tout son jugement, toute son énergie; et il ne remplira ces conditions que lorsque la terre aura toute sa confiance et tout son amour.

M. J.-D. G. en employant sa plume à développer ce sentiment ferait une œuvre bien plus utile à la patrie, à la région et au cultivateur lui-même, qu'en dénigrant nos terres et les conditions de l'agriculture chez-nous.

Concluons donc en disant contrairement à M. J.-D. G. 10.—Elles ne sont pas rares—c'est la grande majorité—les fermes, dans le comté de Chicoutimi, qui donnent les revenus nécessaires à la subsistance d'une nombreuse famille. 20.—Si un certain nombre de ces fermes ne donne pas ce résultat, cela tient à différentes causes dont la terre n'est pas responsable: à part certaines circonstances incontrôlables, la cause générale c'est le défaut de culture rationnelle. 30.—La somme de nos belles terres en culture est loin de donner tout le rendement qu'on peut en attendre, même en tenant compte de toutes les circonstances climatériques et autres; cela toujours par manque d'application.

Conclusion pratique: poussons la classe agricole à concentrer toute son attention et son énergie disponibles à la culture de la terre. Travaillons nos terres, "c'est le fonds qui manque le moins."

UN LECTEUR.

CETTE SOIREE SPORTIVE

Ceux qui ont eu la bonne fortune d'assister à la séance donnée la semaine dernière, le 22 courant, par l'athlète Victor DeLamarre, ont été enchantés.

Outre le spectacle de tours de force absolument prodigieux, il leur a été donné de goûter de la très belle musique. La Philharmonie, qui prêtait gracieusement son concours pour la circonstance, mérite des éloges pour le brio et la délicatesse de son exécution.

Son honneur le Maire de la Ville, Mme la Mairesse, MM. les échevins et plusieurs membres du clergé, qui avaient eu à cœur d'encourager le jeune athlète, occupaient les fauteuils d'honneur.

Captivée dès le début par l'exhibition que donna l'athlète de sa merveilleuse culture physique, véritable féerie où s'exécute sous les feux électriques, aux regards fascinés, des mouvements d'abord lents des bras, puis une vraie danse des muscles laquelle dure plus de 5 minutes, la nombreuse et sympathique assistance fut littéralement empoignée lorsqu'elle vit le jeune Samson, successivement, lever d'une seule main au bout de son bras un haltère de 274 lbs, que deux hommes robustes renouaient à porter et roulaient devant eux pour l'approcher sur la scène; lever 5 ou 6 fois de suite au-dessus de sa tête au bout de ses deux bras une barre à sphère de 314 lbs; jongler avec une barre de 125 lbs comme avec une canne légère; faire le pont et porter 5 hommes qui sautent et se groupent en pyramide sur sa poitrine; et enfin, étendu sur le dos, tenir au bout de ses bras, en barres et en hommes, un poids total de 700 livres.

L'enthousiasme fut tel, du commencement à la fin, que l'athlète ne paraissait pas sur la scène sans être l'objet d'une ovation.

Voici du reste un extrait d'une lettre d'un médecin qui justifie bien cet enthousiasme. Nous ne résistons pas au désir de le citer.

"Au cours de l'été dernier, je rencontrai M. Victor DeLamarre sur "le train allant au Lac St-Jean, et comme j'étais avec des confrères, "(nous allions assister à une assemblée de la Société Médicale du district), "j'eus la curiosité de lui demander s'il avait quelque objection à nous laisser voir ses bras nus, car, apparemment, il était difficile de croire ce que les journaux de Montréal avaient dit sur son compte. Il se livra "de bonne grâce à notre examen, et nous constatâmes alors que nous "n'avions jamais vu un sujet qui pouvait lui être comparé. A deux "reprises depuis, je l'ai vu accomplir des exploits inconcevables, et si "l'on considère la taille moyenne de ce jeune athlète, je n'hésite pas à "déclarer que Victor DeLamarre est une merveille humaine, car je crois "qu'il est impossible de rencontrer un autre homme dont le système musculaire soit aussi bien développé."

X, M. D.

La soirée entière du 22 eut un cachet de distinction qui charma tous les assistants. Elle se termina par le chant "O Canada" qui fut exécuté à l'emporte-pièce par la Philharmonie.

Victor DeLamarre

(Suite)

Comme Victor DeLamarre ne pesait que 154 livres et que sa taille ne dépassait pas 5 pds et 8 pouces, ses confrères de la police montréalaise, hommes de 6 pds, avaient douté qu'il pût faire les arrestations difficiles qui se présentent souvent dans une ville comme Montréal.

Ils furent bientôt démentis, et ses chefs, dont il sut mériter l'entière confiance, ne tardèrent pas à constater que DeLamarre faisait de bonne et sûre besogne. Les perturbateurs de l'ordre public, quelle que fussent leur force et leur taille, ne manquaient jamais le "violon", lorsqu'ils tombaient entre ses mains. Mais voici un fait que nous tenons d'un témoin oculaire.

Un jour, passant sur la rue, il aperçoit une automobile en panne, et qui gêne la circulation. "La roue de ma voiture fait défaut, lui dit le chauffeur; il me faudrait un éric pour la soutenir, tandis que j'irai cette roue afin d'y remplacer la pièce cassée, et je n'ai point d'eric."—J'en ai un, moi, répond le constable; mettez-vous à l'œuvre". Et ce disant, au grand ébahissement du chauffeur et des passants, il prend l'automobile par l'arrière, la soulève et la soutient, tandis que le chauffeur retire la roue avariée et y remplace le morceau défectueux. Épaté et reconnaissant le chauffeur monte dans sa voiture et repart non sans se retourner plusieurs fois, pour bien voir l'homme étrange qui lui avait rendu ce "léger" service. Cette voiture était bel et bien une automobile à 9 places, et pesait environ 5,000 livres, disent les témoins.

Les exercices physiques et militaires, obligatoires pour les constables, n'étaient pas pour nuire au développement de son étonnante structure musculaire.

Mais il ne perdait pas de vue le but qu'il poursuivait: établir un nouveau record mondial.

Louis Cyr avait, à l'Aquarium de Londres, élevé le record du dévissage, en poussant en trois temps au bout de son bras un haltère de 273-1-4 lbs dépassant d'une vingtaine de livres, dit-on, le record mondial connu jusque-là. Or, Louis Cyr était un colosse; sa pesanture contrebalançait amplement celle de l'haltère qu'il dévissait, et lui donnait un grand avantage pour maintenir celui-ci dans l'équilibre voulu. On dit que de tout temps on a considéré comme très beau pour un homme de lever d'une seule main au bout de son bras un poids égal à sa propre pesanture.

On sait que le dévissage consistait à monter un poids lourd à l'épaule et de là à le pousser au bout du bras. Or, l'équilibre dans lequel il faut maintenir ce poids est chose d'autant plus difficile que la différence entre la pesanture de l'athlète et celle du poids à lever est plus grande. Aussi, pour prendre et garder cet équilibre, en donnant le maximum de la force humaine, on comprend qu'un athlète doit avoir un système musculaire parfait et un développement physique complet.

Le dévissage constitue donc une bonne épreuve de la force physique; car ce genre de sport n'admet aucun de ces trucs qui diminuent l'effort en augmentant l'effet, comme il arrive dans certains autres tours de force en vogue.

Pour lever des poids sur leur dos, par exemple, les athlètes ont des tables fabriquées de façon spéciale, il se servent, pour s'appuyer les mains, d'un banc d'une hauteur fixée après de minutieuses expériences, et de points de repère bien établis pour trouver le centre de gravité de la table.

Le sport de l'haltère est moins compliqué. Il met l'athlète seul, sans autre ressource que ses muscles, en présence du poids à lever, et si la pesanture de l'haltère est bien établie au moyen d'une balance fidèle, on peut mesurer d'une manière exacte la force déployée dans l'opération.

De tout temps la force physique a été appréciée dans le monde, quand elle s'est tenue dans les limites raisonnables et surtout qu'elle est restée au service du droit et de la justice.

La force de Samson et de David entre autres est connue et citée fréquemment. On parle encore de la vigueur de Charlemagne, de Roland, de Bayard, de Duguesclin. Taillefer et St-Germain, zouaves canadiens, établirent dans l'armée pontificale, en 1870, la supériorité de la force musculaire des Canadiens-français. Quel est celui qui n'éprouve pas une certaine fierté en rappelant les exploits héroïques de Grenon, de Jos. Monferrant, de Grenache, de Louis Cyr, et de tant d'autres? Notre race canadienne-française, surtout dans nos campagnes, est une race robuste et forte, parce qu'elle est une race jeune, frugale, profondément morale et chrétienne. Dans notre région sagnéenne particulièrement, il n'est pas rare de rencontrer des hommes doués d'une force physique plus qu'ordinaire, et elle se maintiendra, cette vigueur de notre race, si nos jeunes gens savent mieux l'apprécier et rester sobres et bons chrétiens.

L'admiration pour la force physique est si naturelle que peu d'hommes y échappent. En fait, après l'âme immortelle, le plus noble présent que le Créateur ait fait à l'homme c'est le corps humain, et l'un des plus précieux attributs corporels de l'homme, c'est la force physique. La culture intellectuelle l'emporte assurément sur la culture physique, mais celle-ci n'est pas sans importance. Car la fonction de la force est de seconder l'intelligence et la volonté de l'homme. Sans favoriser à outrance le sport et une culture physique exclusive, nous pensons qu'on peut encourager la culture physique dans les limites qui lui sont fixées par la nature même de l'homme.

Voilà peut-être une dissertation à laquelle on ne s'attendait pas. Nous avons voulu montrer pourquoi l'ambition d'acquiescer quelque supériorité dans la culture physique peut sourire à un jeune homme sans déroger à la dignité humaine.

Ce fut le 2 avril dernier que Victor DeLamarre établit son fameux record, par un tour de force absolument inouï dans les annales du sport.

On se le rappelle, il dévissa ce soir-là un haltère pesant le poids phénoménal de 309-1-2 lbs. Cet exploit eut dans la presse montréalaise un retentissement extraordinaire.

Tous les grands journaux, anglais comme français, de la métropole racontèrent le fait et publièrent la photographie du jeune athlète qu'ils proclamèrent un nouveau Samson. D'un seul coup, il avait établi quatre nouveaux records. 10 en levant au bout de son bras le poids le plus lourd qui fut jamais été levé d'une seule main par un homme—36-1-2 lbs de plus que le record connu.

20 en levant d'une seule main un haltère pesant plus de deux fois sa propre pesanture: il ne pesait que 154 lbs et son haltère pesait 309-1-2.

30 en dévissant en deux temps le poids le plus lourd qui eût été levé.

40 en déclassant, lui, poids-moyen, tous les athlètes poids-lourd du monde.

De crainte que l'on mit en doute la réalité de son exploit, il avait pris ses précautions afin de donner toutes les garanties possibles au public. L'assistance se composait de 1,300 personnes la plus part des canadiens-français venus pour acclamer un des leurs.

L'énorme haltère fut placé sur la scène et y resta durant un bon quart d'heure sujet à l'examen du public. Une balance vérifiée officiellement en présence de l'auditoire par un employé civil, servit à peser, séance tenante, le formidable poids et ce n'est qu'après toutes ces formalités, que le courageux athlète se mit en frais d'accomplir son prodigieux exploit, ne laissant aucune place au doute ou aux prétentions intéressées de ses rivaux.

Mais citons plutôt quelques extraits de journaux. Voici d'abord ce qui disait *La Presse* dans son numéro du 4 avril dernier:

PRODIGEUX TOUR DE FORCE D'UN NOUVEAU SAMSON CANADIEN

Le constable Victor DeLamarre, pesant 154 livres, fait un dévissage avec l'énorme poids de 309 livres.—Unique record dans les annales de l'athlétisme

Le constable Victor DeLamarre, de cette ville, a exécuté jeudi soir au théâtre Arcade un exploit qui est non seulement un nouveau record, mais qui le classe parmi les hommes les plus forts du monde. DeLamarre qui ne pèse que 154 livres a fait un dévissage avec un haltère de 309 livres. Cet étonnant tour de force a été exécuté en présence de 1,300 personnes. Le nouveau Samson a pris l'énorme poids d'une seule main, l'a élevé à la hanche, puis l'a envoyé à l'épaule. De là, l'a lentement élevé au bout du bras, pendant que la foule éclatait en applaudissements. Le public a été invité à aller vérifier la balance. Au nombre de ceux qui ont été témoins de ce mémorable exploit, nous citerons le notaire Marsan, P.-J. Godel, gérant du théâtre, Elphège Paquette, employé civil, Joseph Garneau, machiniste, le pharmacien Casgrain, Arthur Jolivet, courtier en immeubles, etc. Tout dernièrement, DeLamarre qui est membre du club la "Presse" avait fait un dévissage avec un haltère de 296 livres à une soirée de cette organisation, mais il s'est surpassé avant-hier. Le record de Louis Cyr pour le dévissage était, on se rappelle, de 273-1-4 livres.

Comme DeLamarre ne pèse que 154 livres, il se trouve à avoir dévissé un haltère de plus de deux fois son poids. Oh! conviendra que c'est là un fait unique dans les annales de l'athlétisme. Comme DeLamarre n'est âgé que de 24 ans et qu'il est bâti en hercule, on peut croire qu'il ira loin et qu'il se fera une renommée mondiale. Il se propose de faire une grande tournée à travers l'Amérique et le continent européen. Il n'y a aucun doute qu'il émerveillera les populations et qu'il saura prouver que les Canadiens sont toujours les premiers dans le domaine de la force. DeLamarre, à 5 pds 8 pouces de hauteur et le développement de ses muscles est absolument merveilleux.

Il fait partie du personnel du poste No. 21.

Notre numéro de Noël

(Suite de la page 1)

Nous devons des remerciements également à nos deux grands confrères québécois: "L'Événement" et "L'Action Sociale"; dont l'un, nous a généreusement prêté deux de nos principales vignettes et l'autre, nous a gracieusement fourni des copies qui nous ont permis de faire faire les deux superbes vignettes de *La Crèche* et *L'Adoration des Bergers*.

A ces deux amis sincères de notre humble feuille, nous offrons l'hommage de notre gratitude et formons des vœux pour que l'année qui commence leur apporte de nombreux abonnés et de multiples annonceurs.

LA PECHE

XXVI

Laterrière, 15 décembre 1914.

Cher Vieux Pêcheur

Ce matin, j'ai lus le *Progrès du Saguenay*, votre XXV chronique.

Comme précédentes, cette lettre porte à vos lecteurs les senteurs odorantes du terroir et produit sur leur esprit des effets de mirage qui les réjouissent bien plus qu'une dose de protoxyde d'azote. Tous applaudissent l'aimable historien des faits et gestes de nos neveux sagnéens.

L'abbé E.-P. H. n'a jamais passé, que je sache, pour un chanceux, sauf cette fois au presbytère de la Baie St-Paul où il constata avec M. l'abbé Fafard et M. Eugène Rouillard l'existence d'une anguille.

Ecolier, j'avais tant de fois entendu dire à mon généreux protecteur l'abbé V.-A. Huard: "L'anguille est-elle ovipare ou ovovivipare?" Si j'ai bonne mémoire, mon savant ami eût assez longtemps comme vous que l'anguille portait ses petits.

Devenu propriétaire du *Naturaliste Canadien*, M. Huard n'a jamais manqué de nous faire part des recherches et de l'opinion des savants sur l'oviparité de l'anguille, sans doute en vue d'éveiller l'attention publique.

Donc, un jour du mois de novembre 1897, j'étais l'hôte du Curé de la Baie St-Paul, M. l'abbé Amb. Fafard. Assis à sa table, pour la réfection du soir, nous avions devant nous, entre autres articles du menu, une belle grosse anguille fraîche de la Petite Rivière. La vidangeuse d'égoûts des New-Yorkais avait vraiment belle prestance dans le grand plat blanc du curé. Elle nous faisait envie. Et comme la mortification bien entendue, c'est de manger pour vivre, n'est-ce pas, monsieur le curé me servit d'une portion capable de satisfaire l'appétit de quatre bûcheurs de nos forêts. Le cher Fondateur de l'Hospice Ste-Anne, il était loin de songer qu'il tranchait là du coup la fameuse question: l'anguille porte-t-elle des œufs ou des petits?

Quelle ne fut pas ma joie en ouvrant ce livre scientifique qu'est une anguille portant une masse superbe d'œufs, gros comme ceux du hareng au printemps.

Tenez et voyez, dis-je à mes commensaux Fafard et Rouillard, tout enthousiasmé de ma trouvaille: ce sont bien des œufs véritables! Depuis si longtemps que les savants discutent et cherchent en vain, si oui ou non, l'anguille est ovipare; voyez vous-mêmes la grappe énorme d'œufs de cette anguille. Toutefois, nous devons remarquer, dis-je, que ces œufs sont bien petits pour la saison: auraient-ils été arrêtés dans leurs croissance? Bien sûr, qu'ils ne sont pas arrivés à maturité. Ou bien, l'anguille doit-elle les déposer tardivement l'hiver prochain? Telles sont les réflexions que nous nous fîmes avant la manquant de cette pondue à millions.

Que n'ai-je eu alors la bonne idée de vous les conserver ces œufs rares! Je vous aurais peut-être privé du plaisir d'être un peu sceptique. Ce scepticisme n'est pas sans avoir un air écarne que les savants eux-mêmes ne paraissent pas dédaigner. Il ne tenait pas l'esprit philosophique et ne force pas aux marches et aux démarches sceptiques.

Si cette trouvaille des œufs de l'anguille vous intéresse, je suis heureux de n'avoir pas perdu mon temps à vous en écrire la narration.

Votre humble et obligé

E.-P. HERVIEUX, ptre.

J'ai commis, à l'égard de M. l'abbé Huard, mon ancien professeur, une indécence dont je me suis aperçu à la dernière minute, trop tard pour la réparer. J'ai commenté son article, me contredisant au sujet de l'anguille, avant de le publier. Je ne veux pas répéter la même maladresse à l'égard de mon ancien confrère de collège, M. l'abbé Hervieux.

L'anguille est donc ovipare, d'après l'expérience de M. l'abbé Hervieux. Seulement, je me demande si le fait de trouver une anguille portant des œufs prouve bien qu'elle est ovipare. Ne faudrait-il pas plutôt prouver que les œufs chez l'anguille n'éclosent pas avant la ponte?

C'est là le seul point qui reste à éclaircir pour que je me rende définitivement aux prétentions de mes savants contradicteurs.

VIEUX PECHEUR.

Secours aux Belges

—30—

Chicoutimi, 26 décembre 1914.

M. le Rédacteur,

Le Progrès du Saguenay,

Chicoutimi.

M. le Rédacteur,

Je vous adresse ci-joint copie de mon rapport comme trésorier du "Comité de secours des citoyens de Chicoutimi en faveur des Belges" que je vous prie de publier dans votre estimable journal.

J'en transmets aussi une copie au *Lac St-Jean* qui le réclame à corps et à cri.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, avec mes remerciements anticipés l'expression de mes sentiments distingués.

F.-A. GAUTHIER,

Trésorier, Comité de secours des citoyens de Chicoutimi en faveur des Belges.

Rapport du Trésorier du "Comité de secours des citoyens de Chicoutimi en faveur des Belges".

SOMMES PERÇUES

Oct. SE-N. Gosselin..... 25.00

" 10Frs. Lapointe..... 5.00

Jeune gens de St-Jérôme..... 10.00

Oct. Blackburn..... 1.00

J-B. Fortin..... 1.00

Frères Maristes, Chicoutimi..... 1.50

Frères Maristes, Baguville..... 5.00

Dr L.-E. Beauchamp..... 10.00

Alf. Gilbert..... 5.00

Jean Angers..... 22.00

Élèves du Séminaire de Chicoutimi..... 2.00

Promesse de St-Antoine..... 0.25

C-A. Boily..... 1.00

Oct. 16 Pierre Fortin..... 2.00

Arthur Brassard..... 2.00

Dorila April..... 1.00

Wm. Bernier, père..... 4.75

Eug. Tremblay..... 0.50

Jos. Larouche..... 1.00

Nov. D. Maltais..... 2.00

Pierre Gaudreault..... 2.00

Wm. Bernier, fils..... 1.50

Pierre Gaudreault, E. D..... 1.75

Alp. Rioux..... 2.25

Philippe Rivier..... 1.75

Geo. Dallaire..... 1.25

Jos. Paquet..... 0.50

Oct. 31 H. Tremblay, Simon..... 5.00

Cie Massicotte et Tremblay et employés..... 30.00

Oct. 22 Elèves école Val Jalbert..... 1.00

Jos. Tremblay "A"..... 50.00

Oct. 26 Ant. Larouche..... 5.00

Élèves des Frères Chie..... 13.00

Élèves des Frères, Roberval..... 7.00

D. Maltais..... 4.00

Mde Alp. Labbé..... 1.00

Alp. Fortin..... 1.00

Mde Aimé Tremblay..... 1.25

Ernest Blackburn..... 2.00

Mde Ad. Boulet..... 1.50

A. Deschênes..... 1.00

R-R-R. Grenon..... 3.00

Alp. Labbé..... 3.00

J-B. Fortin..... 3.00

Paul Courteau..... 2.50

Emile Grenier..... 2.50

Hector Tremblay..... 1.40

Oct. 29 Gaud. Truchon..... 1.75

John Larouche..... 2.00

Nap. Villeneuve..... 1.75

Edece Truchon..... 1.75

SES IDEES

Ses idées! elle avait ses idées, un peu sur tout, évidemment, mais tout spécialement sur les dispositions avec lesquelles nous devons passer le saint temps de l'Avent: sujet dont elle discutait dans le moment avec son ancienne compagne de couvent, la sœur Louise.

—Enfin! pourquoi ces scrupules et ces excès de dévotion, Louise? Une soirée se passe aussi agréablement, un bal est aussi joyeux en Avent qu'en un plein Caraval... Je fais ma religion, je communique deux ou trois fois l'an, j'entends la messe chaque dimanche!... Après tout, nous ne sommes pas des religieuses!...

—Ma chère Eugénie, tu y perdrais ton indignation si tu croyais que je veux te blâmer de ce que tu fais. Seulement, tu n'en fais pas assez — j'allais dire plutôt; tu en fais trop! pour manifester en ta vie le véritable esprit chrétien. Sans doute, être de l'Eglise, accomplir les actes essentiels de la religion, c'est déjà bien; mais pénétrer sa vie du véritable esprit de l'Eglise, c'est mieux. As-tu oublié cet entretien sur la préparation à la fête de Noël, qu'on nous donnait en 1904?

—Je me rappelle, tiens! Tu en avais retenu les plus belles pensées dans ton petit journal à couverture rouge.

—Journal que je retrouvais ces jours-ci en faisant l'inventaire de mes images de Noël. Après un aperçu général sur la distribution des grandes fêtes de l'année et sur les grâces spéciales que l'Eglise nous exhorte à demander en chacune d'elles, notre chère Mère Directrice en vint à parler de Noël et du temps qui le prépare, l'Avent. Quelles choses touchantes elle nous disait sur la fête qui charme les petits enfants et console les grandes personnes auxquelles Noël rappelle l'heure de la rédemption, tant désirée pendant 4,000 ans.

Et quand elle nous traduisait les belles prières de l'Eglise: *Rorate celi desuper*, nous expliquait ses cérémonies et nous rappelait l'esprit de pénitence et de prières que l'Eglise recommande durant les quelques semaines qui précèdent cette belle fête!

Mais je lis un bout de mon résumé:

«Comme les patriarches et les prophètes pleuraient dans l'attente du Messie, ainsi devons-nous, nous mêmes, désirer, dans les larmes de la pénitence, l'avènement de ce beau jour que consacrera la descente de Dieu dans nos cœurs... Conséquemment, l'Eglise veut que nous nous retrinions un peu du monde, de ses amusements, de ses distractions. Car tout cela éloigne de notre esprit la pensée dominante du mystère de Noël: la naissance du Dieu Sauveur... L'Eglise le sait, plus nous réfléchissons à ce mystère, plus nous désirons prendre une part directe aux fêtes et aux prières qui le rappellent... En un mot, ce n'est pas si compliqué, mesdemoiselles, l'Eglise veut que Noël — comme les autres grandes fêtes — soit célébré par une distribution abondante de grâces. Elle sait que mieux nous serons préparés, c'est-à-dire, plus nous fermerons l'oreille aux bruits de la terre pour nous tourner vers les choses d'en-haut, plus nous pourrions largement en sources de la grâce. C'est là tout! et cela regard de tout le monde, les gens du siècle comme ceux qui vivent dans le cloître, les premiers peut-être plus que les derniers, parceque, enveloppés dans l'atmosphère du siècle, ils sont plus pénétrés par son esprit et plus près à remettre dans le goût des choses divines...»

«Plus tard, mesdemoiselles qui vous destinez à vivre dans le monde, tâchez de vous rappeler cet entretien et d'en inspirer votre vie. Ainsi, vous ne ferez pas comme ces catholiques, qui sous prétexte d'inaugurer la saison d'hiver, passent l'Avent dans les plaisirs et les folies de toutes sortes. Aussi bien, quelle idée auraient-ils de se préparer autrement puisque ce qu'ils prennent surtout dans le "Christmas", c'est le dîner, les gâteaux, et les plum-puddings!...»

Je coupe ici la citation. N'est-ce pas, Eugénie, que cette bonne Mère connaissait bien les sentiments d'un certain monde catholique?... Mais quoi? tu pleures?

—Louise, oui! un peu. Les larmes du souvenir, et, hélas! les larmes de pénitence!... J'ai été l'une de ces catholiques.

—Embrasse-moi, Eugénie, et commençons cette année à vivre les enseignements du petit "cahier rouge"... Nous sommes mariées toutes deux, nous avons de gentils enfants à préparer à l'esprit chrétien, de bons maris à inspirer de nos conseils. Commençons tout de suite. Que dans nos foyers, l'Avent soit chrétien, que le Jour de l'An soit chrétien.

Avis à vous, épouses et mères chrétiennes.

J.-M.

Le Bulletin Paroissial de Pawtucket.



Venite, adoremus!

Oh! de tous les berceaux le seul que l'on adore!
Crèche de Bethléem dont le ciel est jaloux,
Ombre transfigurée en éternelle aurore,
Devant vous, en pleurant, nous tombons à genoux.

Vous tous que Dieu toucha de ses chairs enfantines,
Eléments décorés d'un indicible honneur,
O choses de néant qui devenez divines!
Que nous vous adorons de la bouche et du cœur!

Nos fronts couverts d'orgueil et pétris de poussière,
A la poussière ici s'égalent sans effort;
Et recouvrant ainsi l'humilité première,
Ils évitent l'affront de l'éternelle mort.

Nos cœurs que desséchait les souffles de ce monde
Ont enfin retrouvé les sources du bonheur,
Et tressaillant de joie, ils entrent dans cette onde
Où bien vite renaît leur antique vigueur.

Une paix ineffable en notre âme ravie,
Se glisse tout à coup comme un baume divin;
Dans nos membres circule une plus douce vie,
Et nous nous enivrons d'un calme souverain.

Chefs d'œuvre de bonté, petites sublimes,
En nous humiliant que vous nous grandissez!
Et comme en nous courbant vers des choses infinies,
Sans flatter notre orgueil vous nous anoblissez!

Un jour, nous l'espérons, dans la joie infinie,
Pour célébrer encore vos immenses faveurs,
Nous ferons succéder des torrents d'harmonie
A ce chant de l'exil entrecoupé de pleurs.

DERFLA.

(De L'Oiseau-Mouche).

AIDE AUX CANADIENS-FRANCAIS D'ONTARIO

SEANCE PUBLIQUE DE L'A. C. J. C. AU MONUMENT NATIONAL DE MONTREAL. — DISCOURS DE MGR BRUCHESI, DE M. M. LANDRY, BARIL, BOURASSA ET CHARRON. — LE SÉNATEUR BELCOURT FAIT UN MAGISTRAL EXPOSE DE LA QUESTION SCOLAIRE.

Montréal, 22 déc. (Correspondance spéciale). L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française a inauguré hier soir sa campagne en faveur des écoles d'Ontario par une grande séance publique au Monument National. On remarquait dans les loges NN. SS. Bruchési et Gauthier, le sénateur Belcourt, le président du sénat M. Landry, MM. A.-T. Charron, Henri Bourassa, le docteur Baril, président de l'A. C. J. C., Armand Lavergne, etc.

Après quelques morceaux d'orchestre, le docteur Baril invita S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal à porter la parole.

MGR BRUCHESI. Sa Grandeur se déclara en faveur de toutes les justes revendications. Elle insista sur les droits de la langue française au Canada. Le français, dit-elle, est parlé au sénat et à la Chambre des Communes, nos gouvernements se sont toujours fait un point d'honneur de le parler avec correction. Elle fit appel aux gouvernements, leur demanda de faire disparaître les causes de discorde et de désunion. Ce n'est pas seulement une simple question sociale qui est en jeu, c'est toute la question de la liberté de la langue française qui se pose en Ontario. Que la lutte soit digne et ferme et la victoire est assurée.

LE DOCTEUR BARIL. Le président de la Jeunesse Catholique remercia Sa Grandeur d'avoir apporté à cette soirée l'appui de son autorité. Il rappela la démonstration faite au gouverneur Pothier dans cette même salle quelques jours auparavant, et qui fut un si bel exemple de la solidarité des groupes français d'Amérique. Il vint demander pour nos frères ontariens, au nom de cette même solidarité, un appui moral et financier. Il donna lecture de la correspondance échangée entre l'Association d'Education d'Ontario et celle de la Jeunesse au sujet de l'aide à apporter à leur lutte. Il parla de l'enthousiasme que cette initiative a déjà soulevé. Il cite les noms de ceux qui n'ont pas attendu qu'on leur fit appel pour y aller de leurs deniers. Il insiste sur le caractère non-politique de cette campagne et demande de répondre à cet avocat de Toronto qui souhaitait que les Canadiens-Français ne puissent pas même recueillir assez de fonds pour porter leur cause jusqu'au Conseil Privé.

Le docteur Baril dit que nous sommes responsables de la survivance française en Amérique et termine par les belles paroles de M. Edouard Montpetit à la démonstration Pothier.

LE SÉNATEUR LANDRY. Le président du sénat est ensuite présenté à l'auditoire. Il retrace le spectacle qu'offre en ce moment la vieille Europe. Toutes les dissensions ont cessé et toutes les factions offrent un front uni devant l'ennemi. Toute querelle politique est suspendue. Au Canada, le chef du gouvernement et celui de l'opposition se sont tendu la main. Dans cette lutte scolaire, que la guerre n'a pas interrompue, nous ne sommes pas les agresseurs. Nous avons respecté les droits des minorités dans le Québec.

L'orateur fait un appel aux hommes éminents du Canada français, aux Irlandais, aux chefs du gouvernement et de l'opposition de se jeter dans la lutte pour séparer les combattants avant qu'il soit trop tard. Il demande au premier ministre du Québec, chef du seul gouvernement français d'Amérique d'élever la voix en faveur des persécutés. Il s'adresse aux pasteurs afin qu'ils prêchent à leurs ouailles les paroles de paix.

Il s'agit de savoir, dit-il, en terminant, si la Confédération a été pour nous un pacte sacré ou un piège d'infamie. Il finit en appelant de tous ces vœux la paix promise par les anges il y a vingt siècles aux hommes de bonne volonté.

LE SÉNATEUR BELCOURT. Le sénateur Belcourt, présenté par le docteur Baril comme l'avocat des Ontariens devant les tribunaux, est accueilli par une salve d'applaudissements. Il rappelle le Sou de la Pensée française, dont la Société Saint-Jean-Baptiste avait pris l'initiative il y a quelques années pour venir en aide à la minorité ontarienne qui commençait alors la lutte. Il revient encore demander des secours.

EXPOSE DE LA QUESTION SCOLAIRE

En 1910 avait lieu à Ottawa le premier congrès d'éducation des Canadiens-Français, 1,200 délégués de toutes les parties de la province y prirent part. Le conférencier qui était alors président de l'Association d'Education d'Ontario cita de nombreux extraits des discours qu'il prononça en cette occasion. Il cite aussi des parties des discours prononcés par Sir Wilfrid Laurier, alors premier ministre, de M. R. L. Borden, chef de l'opposition, des honorables Frank Cochrane et Adam Beck, ministres dans le cabinet Whitney, et du R. P. Murphy, recteur de l'Université d'Ottawa. Tous ces discours sont remplis des meilleurs sentiments à l'égard des Canadiens-Français.

Avant de se retirer les congressistes adoptèrent les résolutions suivantes qui furent soumises au gouvernement qui les trouva très justes et s'engagea à les étudier sérieusement.

10.—«Que la catégorie d'écoles ou de classes virtuellement reconnues comme écoles ou classes bilingues le soit explicitement et légalement.

20.—«Que dans ces écoles ou classes bilingues l'anglais et le français soient autorisés comme langues d'enseignement.

30.A.—«Qu'une école où la majorité des élèves est d'origine française soit déclarée bilingue;

B.—«Que dans une école où 25% des élèves sont d'origine française, on leur y enseigne efficacement la lecture, l'orthographe, la grammaire, la composition et la littérature française;

C.—«Que l'inspection des écoles mentionnées plus haut soit faite par un inspecteur bilingue.

40.—«Que les écoles d'entraînement pédagogique bilingues soient maintenues, et que d'autres soient fondées à mesure que la nécessité s'en fera sentir; et que dans toute école bilingue le cours soit de dix mois.

50.—«Qu'une école normale, ou branche d'école bilingue, soit ouverte aussitôt que les éléments en auront été préparés par les écoles ou classes secondaires bilingues.

Les orangistes firent de l'agitation et le résultat fut l'adoption du règlement 17, qui devait rencontrer tant de résistance et soulever tant de préjugés.

LE REGLEMENT 17

Le règlement 17 ne permet l'enseignement du français qu'aux conditions suivantes:

10.—L'approbation pour chaque école et pour chaque classe dans chaque école de l'inspecteur-en-chef.

20.—L'approbation pour le Département de l'approbation de l'Inspecteur-en-chef.

30.—La déclaration officielle par le Département que l'école ou la classe où l'on veut se servir du français est une école ou une classe bilingue.

Il viole le droit naturel et le droit de propriété. Il viole le droit constitutionnel et le conférencier renvoie ses auditeurs à la section 93, parag. 1, 2 et 3 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et à la section 8 de l'Acte de Québec de 1774.

Le règlement viole encore les principes élémentaires de la pédagogie. C'est l'opinion du professeur Fry du McGill et du Dr Marchant, inspecteur des écoles bilingues.

Il s'agit de protester d'une façon énergique et explicite. «Nous voulons s'écrire l'orateur, que la langue française soit enseignée à nos enfants et aux enfants de nos enfants. Nous vous demandons votre aide, et si vous nous la refusez, nous vaincrons tout de même, ce sera plus long peut-être, mais nous vaincrons quand même.»

Cette affirmation énergique est vigoureusement applaudie.

M. A.-T. CHARRON.

M. A.-T. Charron, président de l'Association d'Education de l'Ontario, l'âme de la résistance, est l'orateur suivant. Il remercie tous ceux qui ont pris part au mouvement commencé. Il affirme la détermination arrêtée des Ontariens de disputer à leurs oppresseurs chaque parcelle de droit légués par leurs ancêtres et garantie par les traités. Il montre à quels astucieux ennemis il faut faire face, et termine par un vibrant appel à la province de Québec.

M. HENRI BOURASSA.

L'auditoire appelle à grands cris M. Henri Bourassa, qui assiste à la conférence dans une loge comme simple spectateur. L'orateur se basant sur ses observations personnelles compare les régimes prussien et ontarien. Il tire des conclusions qui sont loin d'être à l'avantage de ce dernier. Il insiste sur la politique de l'Angleterre, qui a toujours respecté la langue des peuples qu'elle avait conquis. Il cite l'exemple des Boers, du pays de Galles et des 46 tribus qui habitent l'Inde, tous jouissent d'une plénitude de droits dont les Canadiens-Français d'Ontario n'ont pas encore joui.

Un programme musical fut aussi brillamment exécuté par M. Albert Chamberland, violoniste, et par le Dr L. Verschelden, un artiste à la voix chaude et vibrante. L'orchestre Boucher contribua au programme en jouant au début de la soirée les airs nationaux des peuples alliés et quelques airs canadiens. On se sépara au chant enthousiaste de «O Canada, terre de nos aïeux.»

ECHOS D'UN BANQUET

Suite

M. F.-A. Gauthier.

Laissez moi vous exprimer tout le plaisir que j'ai éprouvé à entendre dire par M. Scott et par son avocat M. Brown, que leur projet, une fois réalisé, dépasserait comme importance les plus grandes entreprises industrielles déjà exploitées dans notre belle Province de Québec; semblables paroles prononcées par des hommes de la valeur de MM. Scott et Brown sont fort encourageantes et nous font prévoir dans un avenir rapproché une ère de progrès qui fera du «Royaume du Saguenay» une région remarquable au point de vue de ses industries.

Comme représentant de la Banque Nationale qui a fait tout en son pouvoir pour aider au développement de cette région, dont l'avenir à toujours paru si brillant à nos Directeurs, je vous avouerai que c'est toujours avec beaucoup d'orgueil et de joie que j'entends confirmer par les représentants du grand commerce, ce que j'ai chaque jour l'occasion de constater moi-même, que le lac St-Jean et Chicoutimi sont les rares districts dans la Province de Québec, je pourrais dire dans la Puissance du Canada, où la «Crise» se fait à peu près passer; la cause en est sans doute due aux industries particulières dont notre région est dotée et que la guerre n'affecte pas, ainsi qu'à la prospérité agricole dont la Providence nous a gratifiés si généreusement, mais aussi n'en doutez pas à l'intelligence remarquable et à l'énergie extraordinaire que nous rencontrons dans tous les rangs de la société, chez nos grands industriels comme chez nos marchands, chez nos braves cultivateurs comme chez nos vaillants bûcherons.

M. le Notaire Lacroix. Qu'on me demande de dresser un procès-verbal... du joli banquet auquel M. Guay a bien voulu nous convier... Je le conçois... mais que l'on me demande de vous faire un discours... voilà... une surprise... surtout lorsque je considère qu'on m'a toujours dit, dans mon temps universitaire... que la différence caractéristique entre l'avocat et le notaire, était pour le premier de pratiquer l'art oratoire, et pour le second... l'art «écritoire».

Cependant, Messieurs, j'acquiescerai à votre invitation... si je pouvais trouver un sujet à traiter... mais je vous confesse mon incapacité d'en trouver. En effet, aurais-je le plaisir comme vous, de reconnaître publiquement le mérite du colonel B.-A. Scott, et de lui présenter mes félicitations... je le désirerais bien... mais c'est là pour moi, chose bien délicate... car actuellement aux services du B.-A. Scott, je craindrais qu'il pense... que l'intérêt affecte la sincérité de mes dires... de plus tous vous savez que des félicitations, quoique bien méritées, ne font plaisir qu'en tant qu'elles partent de plus haut et malheureusement... je ne puis me faire d'illusion à ce sujet... on me l'a dit à moi-même, souvent. Je n'ai pas la «haute Standard»... chose dont je ne pourrais se plaindre mon confrère le notaire Richard.

Quoique le mérite du Col. B.-A. Scott n'attend pas le nombre d'années pour se faire connaître, puis-je lui en tant qu'elles partent de plus haut et malheureusement... je ne puis me faire d'illusion à ce sujet... on me l'a dit à moi-même, souvent. Je n'ai pas la «haute Standard»... chose dont je ne pourrais se plaindre mon confrère le notaire Richard.

Quoique le mérite du Col. B.-A. Scott n'attend pas le nombre d'années pour se faire connaître, puis-je lui en tant qu'elles partent de plus haut et malheureusement... je ne puis me faire d'illusion à ce sujet... on me l'a dit à moi-même, souvent. Je n'ai pas la «haute Standard»... chose dont je ne pourrais se plaindre mon confrère le notaire Richard.

LA CROIX-ROUGE

Noms des personnes qui ont généreusement contribué à cet œuvre.

Sa Grandeur Mgr Labrecque, M. le curé Larouche, MM. les abbés Frenette, Maurice, J.-E. Tremblay, Léon Pelletier, Messieurs Houseman, Ludger Alain, Antonio Langlais, H. Petit, M. P. P., Henri Gaudreau, Léon Roy, Edmond Beaulieu, Ernest Julien, Méridé Gilbert, P. Boulianne, Eus. Tremblay, Dr. Alp. Hamel, M.-P. Lessard, Adé. Tremblay, Elie Massicoté, Marius Puzé, Edgar Maltais, J. Murdoch, J.-E. Dufour, Ths Desgagné, Jos. Tremblay, Alexis, M. Powell, F.-X. Gosselin, Rod. Joron, M. Hammond, E. Morrier, Jos. Néron, A.-J. Talon, Pire McLeod, Jos. Brassard, Hyp. Boichard, Eug. Talbot, Noël Gagné, Odilon Lavioie, V. Dostie, Jos. Beaulieu, Jos. Lessard, Wil. Boulianne, Ludger Petit, Ed. Levesque, J.-T. Tremblay, Ed. Dion, J.-L. Pednaud, Willie Giroux, J.-S. La-gloire, G. St-Pierre, Lorenzo Tremblay, N. Smith, Henri Jalbert, E. Baehdolt, M. Houde, Jos. Jalbert, Moise Grenier, Ed. Dion, William Gauthier, H. Carrier, J.-L. Frankel, J. Dmowitzer, E. Desrosiers, P. Vézina, X. Thibault, A. Bolduc, Abraham Tremblay, Eug. Desbiens, Dr. T.-R. Duchesne, G. Delisle, Alb. Tremblay, M. Thivierge, H.-R. O'Neil, Wil. McLean, M. Fortin, D. V. Morier, Ed. Bélanger, Art. Hamel, Frs. Tremblay, Art. Néron, P. Guay, J.-B. Petit, W. Gagnon, M. Coad, Cyrille Villeneuve, Ed. Bélanger, Frs. Larouche, Aug. Tremblay, Phil. Gauthier, Wil. Bergeron, D. Pilote, Ch. Lajoie, Nap. Leclerc, Henri Voisin, Geo. Boivin, A. Supérieur, J. Supérieur, E. Dufresne, E. Vavasseur, J.-E. Roy, Dr. E. Tremblay, J.-H. Dutil, H. Lévesque, J.-L. Desbiens, M. Brousselle, Sta. Gagnon, Edg. Tremblay, J.-D. Blais, Jos. Vézina, M. Savard, Ed. Lévesque, Frs. Savard, J.-A. Lefebvre, Alex. Blais, J.-A. Couet, M. Amyot, T.-Ls. Villeneuve, C. Landry, H. Couture, J.-O. Couture.

Si nous allons en gagner longtemps? à cette question je n'aurais qu'à vous faire part de mes craintes surtout, depuis que j'ai entendu Messieurs les avocats nous dire... que pour eux, commencera bientôt leur tour... Seul sujet ce serait de féliciter Messieurs J.-D. de sont heureuse idée, qu'il a eue de fêter l'Hôte d'honneur, le Col. B.-A. Scott, et d'avoir mis son idée à exécution avec autant de succès... mais... je me rends compte de l'utilité de ces félicitations... puisqu'il est de notoriété publique... qu'une entreprise sous la main de M. J.-D. Guay... ne fait que fleurir...

Eh bien messieurs... en vous remerciant... je ne trouve qu'un sujet à traiter c'est celui de me taire... et de suite je le mets à exécution.

M. L.-P. Bourgoing. Je crois que les perspectives des grandes industries que nous amène la «Quebec Development Co.» n'ont pas été étrangères à l'ouverture d'une succursale, dans votre ville, de l'institution financière que je représente. Je suis heureux d'avoir assisté à ce banquet et d'avoir rencontré le Col. Scott...

LA CROIX-ROUGE. Noms des personnes qui ont généreusement contribué à cet œuvre.

Sa Grandeur Mgr Labrecque, M. le curé Larouche, MM. les abbés Frenette, Maurice, J.-E. Tremblay, Léon Pelletier, Messieurs Houseman, Ludger Alain, Antonio Langlais, H. Petit, M. P. P., Henri Gaudreau, Léon Roy, Edmond Beaulieu, Ernest Julien, Méridé Gilbert, P. Boulianne, Eus. Tremblay, Dr. Alp. Hamel, M.-P. Lessard, Adé. Tremblay, Elie Massicoté, Marius Puzé, Edgar Maltais, J. Murdoch, J.-E. Dufour, Ths Desgagné, Jos. Tremblay, Alexis, M. Powell, F.-X. Gosselin, Rod. Joron, M. Hammond, E. Morrier, Jos. Néron, A.-J. Talon, Pire McLeod, Jos. Brassard, Hyp. Boichard, Eug. Talbot, Noël Gagné, Odilon Lavioie, V. Dostie, Jos. Beaulieu, Jos. Lessard, Wil. Boulianne, Ludger Petit, Ed. Levesque, J.-T. Tremblay, Ed. Dion, J.-L. Pednaud, Willie Giroux, J.-S. La-gloire, G. St-Pierre, Lorenzo Tremblay, N. Smith, Henri Jalbert, E. Baehdolt, M. Houde, Jos. Jalbert, Moise Grenier, Ed. Dion, William Gauthier, H. Carrier, J.-L. Frankel, J. Dmowitzer, E. Desrosiers, P. Vézina, X. Thibault, A. Bolduc, Abraham Tremblay, Eug. Desbiens, Dr. T.-R. Duchesne, G. Delisle, Alb. Tremblay, M. Thivierge, H.-R. O'Neil, Wil. McLean, M. Fortin, D. V. Morier, Ed. Bélanger, Art. Hamel, Frs. Tremblay, Art. Néron, P. Guay, J.-B. Petit, W. Gagnon, M. Coad, Cyrille Villeneuve, Ed. Bélanger, Frs. Larouche, Aug. Tremblay, Phil. Gauthier, Wil. Bergeron, D. Pilote, Ch. Lajoie, Nap. Leclerc, Henri Voisin, Geo. Boivin, A. Supérieur, J. Supérieur, E. Dufresne, E. Vavasseur, J.-E. Roy, Dr. E. Tremblay, J.-H. Dutil, H. Lévesque, J.-L. Desbiens, M. Brousselle, Sta. Gagnon, Edg. Tremblay, J.-D. Blais, Jos. Vézina, M. Savard, Ed. Lévesque, Frs. Savard, J.-A. Lefebvre, Alex. Blais, J.-A. Couet, M. Amyot, T.-Ls. Villeneuve, C. Landry, H. Couture, J.-O. Couture.

LA CROIX-ROUGE. Noms des personnes qui ont généreusement contribué à cet œuvre.

Sa Grandeur Mgr Labrecque, M. le curé Larouche, MM. les abbés Frenette, Maurice, J.-E. Tremblay, Léon Pelletier, Messieurs Houseman, Ludger Alain, Antonio Langlais, H. Petit, M. P. P., Henri Gaudreau, Léon Roy, Edmond Beaulieu, Ernest Julien, Méridé Gilbert, P. Boulianne, Eus. Tremblay, Dr. Alp. Hamel, M.-P. Lessard, Adé. Tremblay, Elie Massicoté, Marius Puzé, Edgar Maltais, J. Murdoch, J.-E. Dufour, Ths Desgagné, Jos. Tremblay, Alexis, M. Powell, F.-X. Gosselin, Rod. Joron, M. Hammond, E. Morrier, Jos. Néron, A.-J. Talon, Pire McLeod, Jos. Brassard, Hyp. Boichard, Eug. Talbot, Noël Gagné, Odilon Lavioie, V. Dostie, Jos. Beaulieu, Jos. Lessard, Wil. Boulianne, Ludger Petit, Ed. Levesque, J.-T. Tremblay, Ed. Dion, J.-L. Pednaud, Willie Giroux, J.-S. La-gloire, G. St-Pierre, Lorenzo Tremblay, N. Smith, Henri Jalbert, E. Baehdolt, M. Houde, Jos. Jalbert, Moise Grenier, Ed. Dion, William Gauthier, H. Carrier, J.-L. Frankel, J. Dmowitzer, E. Desrosiers, P. Vézina, X. Thibault, A. Bolduc, Abraham Tremblay, Eug. Desbiens, Dr. T.-R. Duchesne, G. Delisle, Alb. Tremblay, M. Thivierge, H.-R. O'Neil, Wil. McLean, M. Fortin, D. V. Morier, Ed. Bélanger, Art. Hamel, Frs. Tremblay, Art. Néron, P. Guay, J.-B. Petit, W. Gagnon, M. Coad, Cyrille Villeneuve, Ed. Bélanger, Frs. Larouche, Aug. Tremblay, Phil. Gauthier, Wil. Bergeron, D. Pilote, Ch. Lajoie, Nap. Leclerc, Henri Voisin, Geo. Boivin, A. Supérieur, J. Supérieur, E. Dufresne, E. Vavasseur, J.-E. Roy, Dr. E. Tremblay, J.-H. Dutil, H. Lévesque, J.-L. Desbiens, M. Brousselle, Sta. Gagnon, Edg. Tremblay, J.-D. Blais, Jos. Vézina, M. Savard, Ed. Lévesque, Frs. Savard, J.-A. Lefebvre, Alex. Blais, J.-A. Couet, M. Amyot, T.-Ls. Villeneuve, C. Landry, H. Couture, J.-O. Couture.

LA CROIX-ROUGE. Noms des personnes qui ont généreusement contribué à cet œuvre.

RANG ST-THOMAS

Collecte faite par M. Alfred Tremblay, fils de Casimir.

MM. Alf. Gagnon, Alf. Tremblay, Arsène Bouchard, Wil. Boily, Charles Vézina, T.-L. Blackburn, Jos. Blackburn, Louis Jean, Alfred Tremblay, Pire Barrette, Isaac Gagné, Mme Bouchard, MM. Michel Gagnon, Jos. Bouchard, D. Savard, Michel Hébert, Tremblay, MM. Arthur Blackburn, P. Blackburn, Duncan Barrette, G. Tremblay, Jos. Harvey, Jos. Barrette, Alex. Poitras, Pat. Blackburn, Johnny Blackburn, Jos. Blackburn. Les religieux du Bon Pasteur. Les Pères Eudistes.

DAMES AFFILIEES A LA CROIX-ROUGE

Mesdames Alain, J.-E.-A. Dubuc, N. Gauthier, Dumas, J.-A. Mercier, Eug. Fortier, U. Jobin, Henry Bergeron, J.-E. Godin, L.-H. Carrier, Jean Gagnon, J.-E. Dubé, Eug. Brassard, Ths Duperré, J.-E. Paradis, Alex. Murdoch, La Gagnon, J.-E. Lepeage, E. Lavoie, Jos. Brabant, J.-O. Couture, Joseph Lavoie, M. Grenier, W. Gauthier, Xavier Maltais, Jos. Martel, Henri Jalbert, Melles Blais, Melle Beckett, Melle Marie Dubuc, Melles George Cloutier, Anna-Marie Cloutier, Germaine St-Pierre, Berthe Robitaille, Orlia Olsen, Marie Dufour, Berthe Couture, J.-J. Simard, Flore Filion, Elizabeth Fortin.

Mme Dr Beauchamp, la dévouée directrice, nous prie d'offrir ses plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à cet bel œuvre, et plus particulièrement les révérends Pères Eudistes et les religieux du Bon-Pasteur, qui se sont prodigués pour augmenter l'œuvre de nos soldats. Elle remercie également Melles Beaulieu et M.-A. La-combe, qui ont confectionné les insignes. Les ventes chez MM. Massicoté & Tremblay et J. Supérieur, ont rapporté chacune \$10.00 au fonds de la Croix-Rouge.

POUR LES CULTIVATEURS

Cours abreges d'agriculture durant l'hiver

Le ministre de l'Agriculture de la province de Québec a décidé de faire donner l'hiver prochain, des cours abrégés d'agriculture, en divers endroits de notre province et surtout le long des voies ferrées Canadien Nord et lac Saint-Jean.

Ces cours devront durer cinq jours et être assez complets. La sixième journée sera employée à faire subir des examens aux jeunes cultivateurs qui auront voulu s'inscrire au début pour suivre tous les cours ou l'un des cours.

Les cours qui seront donnés seront les suivants: 1. Chimie du sol, par M. Alphonse Charron ou M. Georges Bouchard; 2. Drainage, par M. J.-S. Savoie; 3. Céréales, par M. J.-S. Savoie; 4. Les fourrages, par M. Léo Brown; 5. Culture maraichère, par M. A.-L. Gareau; 6. Elevage des animaux domestiques, par M. J. Pasquet ou M. A.-L. Gareau; 7. Maréchalerie, par le Dr Albert Dauth; 8. Industrie laitière, par M. O.-E. Dallaire ou M. A.-L. Gareau; 9. Hygiène vétérinaire, par le Dr Albert Dauth; 10. La basse-cour, par M. J. Pasquet ou le Rév. Frère Liguori; 11. La comptabilité agricole, par M. O.-E. Dallaire; 12. La coopération agricole, par M. J.-R. Rousseau ou M. Philippe Roy; 14. L'Apiculture, par M. Luc Dupuis ou M. C. Magnan.

Les dates auxquelles ces cours seront donnés n'ont pas encore été fixées, mais il est probable qu'ils commenceront vers le milieu de janvier à Loretteville pour se continuer subséquemment aux endroits suivants: Saint-Casimir, Saint-Raymond, Chicoutimi, Hébertville Station, Roberval, L'Ange-Gardien, Sainte-Famille de l'Île d'Orléans, Champlain, Saint-Stanislas, Louiseville, Trois-Rivières, Joliette, Saint-Gabriel de Brandon, L'Assomption, Saint-Jacques de l'Achigan et Montfort.

L'ANNONCE

Les marchands qui annoncent beaucoup, sont ceux qui réussissent le mieux. Tenez constamment votre nom devant le public en mettant une annonce bien faite dans votre journal local. Tout le monde à Chicoutimi lit «LE PROGRES DU SAGUENAY».

Fr. JACQUES STACKLER, Régisseur de la Station fruitière.

Suite

Les vieillées entre cultivateurs

Se montrer bon voisin, secourable envers les malheureux, hospitalier envers les étrangers, affectionné au village natal, à la terre défrichée par les vieux parents dont on gardera pieusement le souvenir et les belles traditions.

Pour inculquer ces leçons dans l'esprit et le cœur des enfants, il ne s'agit pas de convertir les vieillées en une sorte d'école du soir, d'où serait bannie la note récréative; toutefois, il faut convenir que pendant deux ou trois heures de conversations chaque jour, il y a place pour autre chose que des contes fuyants, des plaisanteries, des bons mots, des propos de rien, comme parler de la

FEUILLETON DU PROGRES DU SAGUENAY

La force de vaincre

Par Edmond Coz

No 5

LE MEILLEUR
REMEDE AU
MONDE POUR LES
ROGNONS"Fruit-a-tives" ont prouvée
leur valeur dans des
Milliers de CasRECIT MERVEILLEUX D'UNE
GUERISON MERVEILLEUSEL'unique remède agissant sur les
Trois Organes auxquels est attribué
la formation de l'Acide Urique dans
le Sang.

Beaucoup de personnes ne se rendent pas compte que la Peau est un des trois grands expulseurs des substances rejetées du corps. Comme question de fait, la Peau débarrasse le système d'une quantité plus grande d'urée (substance rejetée) que les rognons. Les rognons ne sont pas toujours la cause des maladies de rognons, des douleurs dans le dos et de l'écoulement d'urine, mais cela peut être dû au vilain travail de la peau ou à la constipation des intestins.

"Fruit-a-tives" ont pour effet de guérir les rognons faibles, malades ou souffrants, non seulement parce que ces tablettes fortifient ces organes, mais aussi parce que "Fruit-a-tives" conviennent les intestins, adoucissent l'estomac et stimulent l'action de la peau.

"Fruit-a-tives" sont en vente chez tous les marchands à 60c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur d'essai, 25c. ou Fruit-a-tives Limited, Ottawa, vous en enverra, frais de poste payés, sur réception du prix.

Il y eut une explosion de fureur: "On ne m'enlève pas ainsi le passage... On avance! On se tasse! C'est stupide! Faut-il qu'il en ait des renforts pour rendre son temps?" Des voix aiguës de femmes, des éclats de rire de midinettes se détachaient sur les colères masculines.

Le train repartait, la barrière s'écarta. Jean, bousculé par tous ceux dont il avait retardé le départ, fut jeté en avant. Et quand le second train stoppa, ce fut une poussée d'épaules et de bras. Jean, fou, fou, monta le dernier et demeura debout, étouffé, ballotté. L'air surchargé par l'entassement de poitrines humaines l'asphyxiait.

L'oreille au guet, attendant mal ou même pas du tout le nom des stations, hâletant, il distinguait à peine celui de Saint-Jovite-Réaumur et se précipita sur le quai.

D'escalier en escalier, recueillant un monosyllabe en réponse à ses interrogations, après s'être trompé à deux reprises, il débroussa enfin la ligne de Villiers et descendit à Saint-Lazare. Là, il respira librement.

Déjà 9 heures! Jean, retardé par ses hésitations à chaque traversée des rues, étourdi par le bruit des tramways et des autobus, arriva, les tempes encore martelées, au numéro indiqué.

La vue de la maison si haute, à façade noyante, le corridor étroit et sombre l'irritaient et néanmoins l'apitoyèrent. C'était cela que Mère préférait aux grandes étendues claires des Hermines!

Le concierge sortait de sa loge ayant remplacé le balai par un torchon avec lequel il se préparait à frictionner la rampe.

— A quel étage habite M. Boissel? interrogea Dorley.

— Au sixième, couloir à droite, numéro 7.

— Un loyer de six cents francs pensa Jean. Le prix d'une jolie maison... Bâbas... à Vandreville.

— Inutile de monter, il est sorti, ajouta le concierge entre deux coups de torchon.

— Il est à son bureau? calmé tant de craintes!

La seule réponse fut un haussement d'épaules, accentuant le geste d'un bras tendu pour attendre plus haut.

— Son bureau... rue d'Hauteville? Est-ce loin d'ici?

— Suivez la rue de Provence et lisez les plaques quand vous traverserez les rues.

— Jean sortit le cœur oppressé. S'il allait ne pas trouver son frère? Si vraiment quelque coups de tête avait jeté Marc, sans ressources, avec des dettes, sur le pavé de Paris?

Enfin, voici la rue d'Hauteville, à droite et à gauche.

Le numéro cherché était tout près. Une grande porte, une cour, et, au fond, une large enseigne: le dépôt d'une fabrique de soieries de Lyon. C'est ici...

La main robuste qui du matin au soir remuait les instruments de travail trembla sur le bouton de la porte. Sa tête pénétra sur les verres dépolis reluisant à sa vue cet imprimé en bâtarde: "Entrez sans frapper."

Une longue minute s'écoula. La pauvre moite glisse sur le cuivre et s'y reprend à deux fois.

Jean pénétra enfin, et tout aussitôt un soupir de satisfaction s'échappa de sa poitrine. Marc se levait lui, assis sur un haut tabouret, penché au-dessus d'un bureau. Son profil émacié, sa tête pâle, rasée à l'américaine, se détachait sur le rideau de sombre boiserie de la muraille, sous la lueur du bec de gaz allumé en plein jour.

Subitement calme, Jean s'approcha, et son frère, tournant la tête, se leva, tout raide, sans bouger de place.

— Toi ici! Par exemple! Tu aurais dû envoyer un mandat! Encore de l'argent gaspillé pour rien!

Dorley demeura pétrifié. Quel accueil! Et c'était Marc qui reprochait une dépense inutile à celui qui accourait à son secours!

La voix baissa, moins dure:

— Tu apportes la somme entière, au moins?

Les doigts enfiévrés de Jean glissèrent une enveloppe dans la main tendue.

— Marc, rasséréné, prononça:

— Merci... Tu vois, je suis très occupé. Restes-tu deux jours à Paris? Trois? Quatre?

la vie qui alimente l'existence de tous.

Ces petites choses grandissent par leur but.

— Des clichés! Henri IV: la poule au pot! Sully: labourage et pâturage, etc., etc. Tu exagères la forme de l'existence des champs! Horace, Virgile, ces vieux ruraux amateurs! Ils ne faisaient prendre la campagne en grippe à coups de vers latins et de papyrus.

— J'en ai gardé si bon souvenir! Et des passages oubliés et si difficilement appris me reviennent à la mémoire.

— Fais grâce!

— Je n'ai nullement l'intention de les réciter. Je les traduis par mon travail de chaque jour.

— Nous avons fini notre repas extra-frugal. Je sais que tu n'as pas l'intention de m'offrir de liqueurs; tu dois faire partie d'une Société de tempérance?

— Je n'y ai aucun mérite... l'habitude.

— Terminons là. Je retourne dans ma boîte. Quel enfer! Quel bague!

— Tu en conviens!... Alors?

— Alors, pourquoi ne vas-tu pas "revivre" ma Normandie? Parce que les plaisirs de Paris dépassent ses inconvénients. Ne me prends pas ainsi sous le bras, nous ressemblerions à une caricature de Gavarni.

Je file, amuse-toi jusqu'au départ, bien que dans l'après-midi on s'amuse moitié moins que le matin. Mais tu n'es pas gâté. Ah! à propos, que devient Hilaire?

— Il a envoyé deux cartes postales durant la dernière quinzaine.

— De la part d'un "business-man" qui considère le reste du monde des hauteurs de son gratte-ciel, c'est merveilleux... Adieu!

— Au revoir! Songe, mon ami, que tu dois ménager ton père. Pense à l'avenir des petits... Ne vis pas comme un étranger pour les tiens.

— Fut-ce une illusion? Jean eut pour un léger frissonnement des paupières. La conscience s'élevait-elle contre ce dédain volontaire? Ce ne fut qu'une lueur.

Le visage reprit son expression à la fois gonflée et fermée, la main glissa froidement hors de l'étreinte, appela du frère au frère et geste de supplication.

Scientific American.

MUNN & Co. 2518 Broadway, New York

Machines pour
travailler le bois
A VENDRE

Ayant fait l'acquisition de la
boutique de menuiserie de M.
Adolphe Beaulieu, je désire
vendre "en bloc" ou en détail, toutes
les machines qu'il y a dans cette
boutique, 2 machines à planer,
1 machine pour faire des moulures,
un engin à vapeur de 25 forces
C. V., un engin à gazoline de
8 forces C. V., etc., etc.

Le tout à très bon marché et à
des conditions faciles.

S'adresser à

Wm Blanchette,
RUE CARTIER.

J. N. O.

CLARK'S

"MINCE MEAT"
Clark

Fruits de choix, etc. — Balance à
perfection. Prête à servir
N'importe quel travail sans fa.

Une seule
qualité
la
meilleure
W. CLARK
LTD.

Surveys and Frigon

INGENIEURS CONSEILS
INSTALLATIONS HYDRO-ELECTRIQUES
Expertises, Levés de Plans, Estimations et
Projets, Rapports Techniques
et Financiers

56, Cote Beaver Hall - - Montréal

Claveau & Lamarre

INGENIEURS-ARPEUTEURS

Travaux municipaux, Arpentages, développements Hydro-Electriques
Rapports et estimés

BUREAUX: A l'Hôtel-de-Ville
et Bloc Adélaïde Tremblay
Rue Racine, - - CHICOUTIMI.

Cartes d'affaires

DR. HENRI L. DUHAIME
Médecin-chirurgien
Rue Racine, - - Chicoutimi.

LAPOINTE & LANGLAIS

AVOCATS
CHICOUTIMI

BUREAU: Edifice de la Compagnie
du chemin de fer Roberval-Saguenay.

AVIS

DE LA PART DE LA "COMPAGNIE
DE CHEMIN DE FER 'ALMA
& JONQUIERE"

AVIS est par le présent donné qu'à la prochaine session de la législature de la Province de Québec, une requête sera présentée pour la passation d'un Acte dans le but d'Amender l'acte d'incorporation de "La Compagnie de Chemin de fer, Alma & Jonquière" et pourvoir à une extension de délai durant lequel le chemin de fer autorisé par icelui devra être commencé et terminé et dans le but d'élargir section 2 du dit Acte en lui substituant la suivante:

"Sec. 2. La compagnie pourra construire et mettre en opération, par la vapeur ou l'électricité ou par les deux à la fois, un chemin de fer suivant la direction la plus avantageuse, d'un point à ou près des Stations de "Labarre" ou "St-Gédéon", sur la voie du chemin de fer "Québec & Lac St-Jean", ou d'un point entre ces dites stations, pour atteindre la Petite Décharge, de là traversant la Petite Décharge et l'île d'Alma, par une ou plusieurs voies de manière à atteindre le dit chemin de fer "St-Gédéon" à un point quelconque de la dite ligne, et la Grande Décharge à quelque point sur la dite ligne, de là d'un point convenable quelconque sur la voie déjà indiquée ci-haut, en allant dans une direction est à travers les Cantons de St-Jean, Labarre, Kénogami et Jonquière à la ville de Jonquière sur le chemin de fer, Québec & Lac St-Jean pour y rejoindre le dit chemin de fer une distance d'environ trente milles, avec pouvoir de construire des embranchements à différents endroits le long de la voie, et à joindre tout chemin de fer déjà existant ou qui pourra être construit à l'avenir."

BELCOURT, RITCHIE & CHEVRIER
Procureurs de la Régularité

14 24 déc. 14 jan.

ON BEHALF OF 'ALMA & JONQUIERE
RAILWAY COMPANY

NOTICE is hereby given that on the approaching Session of the Legislature of the Province of Quebec an application will be made for the passing of an act for the purpose of amending the act to incorporate the "Alma & Jonquière Railway Company" and to provide for an extension of the time within which the railway thereby authorized shall be begun and finished and for the purpose of repealing section 2 thereof and substituting the following for the said Section 2:

"Sec. 2. The Company may build and operate by steam or electricity or by both at the same time a railway following the most advantageous line from a point at or near Labarre Station or St-Gédéon station on the Quebec & Lake St. John Railway or from a point between said stations in a northerly direction through the townships of Labarre and Signé to the Little Décharge; thence crossing the Little Décharge and traversing the lake d'Alma with one or more lines so as to reach Lake St. John at some point on said Island and the Grand Décharge at some other point on said Island; thence from said point on the line to the line as herein before indicated in an easterly direction through the Townships of Signé, Labarre, Kénogami and Jonquière to rejoin the Quebec & Lake St. John Railway at or near the town of Jonquière, a distance of about thirty (30) miles, with power to build branches at various places along the line and to connect with all railways already built or which may hereafter be built."

BELCOURT, RITCHIE & CHEVRIER
Solicitors for the Applicant.

14 24 déc. 14 jan. 15.

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que Julien-Edouard-Alfred Dubuc, industriel, Joseph-E. Cloutier, courtier, Raymond Belleau, notaire, Alexandre Béchard, comptable, Antonio Langlais, avocat, Jean-F. Grenon, ingénieur civil, et autres, tous de Chicoutimi, s'adresseront à la Législature de Québec à sa prochaine session pour obtenir une loi constituant en compagnie sous le nom de "La Société des réserves hydrauliques du Saguenay" avec les droits et privilèges suivants, savoir:

(a) Etablir et maintenir en opération pour les fins de l'industrie et du flottage du bois au moyen d'écluses ou de digues érigées sur les rivières l'Érignon, Chicoutimi et au Sable, ou autrement, des réservoirs pour emmagasiner l'eau du territoire drainé par chacune de ces rivières respectivement, dans le but de régulariser le débit de l'eau et d'assurer aux industries la permanence des forces hydrauliques dont elles peuvent avoir besoin;

(b) Acquiescer par bail, achat, expropriation, ou autrement, des particuliers, et acquiescer de la couronne conformément à la loi, des lacs, étangs, rivières, pouvoirs hydrauliques, écluses, réservoirs, ou autres travaux de même nature déjà existant, tels rivières et tous immeubles nécessaires pour arriver à ses fins;

(c) Vendre, moyennant un tarif approuvé, aux personnes ou compagnies industrielles qui en auront besoin, l'eau ainsi accumulée et gardée en réserves par le moyen des dits réservoirs.

Chicoutimi, 1er décembre 1914.

LAPOINTE & LANGLAIS,
Procureurs des requérants.

5 14 24 déc. 21 jan. 15.

J.B. RENAUD & CIE, Enr.

140, 150, Rue ST-PAUL, QUEBEC

NEGOCIANTS EN
Grains, Farine, Provisions,
EPICERIES

EXPORTATEURS:

Beurre, Fromage, Sucre d'Erable.

Seuls représentants à Québec des Conserves
Légumineuses Françaises "SOLEIL", et des 57 variétés
de Conserves Alimentaires H.-J. Heinz Co.

Les confitures "QUEBEC PRESERVING" étant faites
telles que dans les familles sont ce qu'il y a de mieux sur le marché.

DEMANDEZ-LES

Quebec Preserving Co.

COTE, ROIVIN & CIE Inc. Québec
Distributeurs en gros.

AVIS

DE LA PART DE LA "COMPAGNIE
DE CHEMIN DE FER 'ALMA
& JONQUIERE"

AVIS est par le présent donné qu'à la prochaine session de la législature de la Province de Québec, une requête sera présentée pour la passation d'un Acte dans le but d'Amender l'acte d'incorporation de "La Compagnie de Chemin de fer, Alma & Jonquière" et pourvoir à une extension de délai durant lequel le chemin de fer autorisé par icelui devra être commencé et terminé et dans le but d'élargir section 2 du dit Acte en lui substituant la suivante:

"Sec. 2. La compagnie pourra construire et mettre en opération, par la vapeur ou l'électricité ou par les deux à la fois, un chemin de fer suivant la direction la plus avantageuse, d'un point à ou près des Stations de "Labarre" ou "St-Gédéon", sur la voie du chemin de fer "Québec & Lac St-Jean", ou d'un point entre ces dites stations, pour atteindre la Petite Décharge, de là traversant la Petite Décharge et l'île d'Alma, par une ou plusieurs voies de manière à atteindre le dit chemin de fer "St-Gédéon" à un point quelconque de la dite ligne, et la Grande Décharge à quelque point sur la dite ligne, de là d'un point convenable quelconque sur la voie déjà indiquée ci-haut, en allant dans une direction est à travers les Cantons de St-Jean, Labarre, Kénogami et Jonquière à la ville de Jonquière sur le chemin de fer, Québec & Lac St-Jean pour y rejoindre le dit chemin de fer une distance d'environ trente milles, avec pouvoir de construire des embranchements à différents endroits le long de la voie, et à joindre tout chemin de fer déjà existant ou qui pourra être construit à l'avenir."

BELCOURT, RITCHIE & CHEVRIER
Procureurs de la Régularité

14 24 déc. 14 jan.

ON BEHALF OF 'ALMA & JONQUIERE
RAILWAY COMPANY

NOTICE is hereby given that on the approaching Session of the Legislature of the Province of Quebec an application will be made for the passing of an act for the purpose of amending the act to incorporate the "Alma & Jonquière Railway Company" and to provide for an extension of the time within which the railway thereby authorized shall be begun and finished and for the purpose of repealing section 2 thereof and substituting the following for the said Section 2:

"Sec. 2. The Company may build and operate by steam or electricity or by both at the same time a railway following the most advantageous line from a point at or near Labarre Station or St-Gédéon station on the Quebec & Lake St. John Railway or from a point between said stations in a northerly direction through the townships of Labarre and Signé to the Little Décharge; thence crossing the Little Décharge and traversing the lake d'Alma with one or more lines so as to reach Lake St. John at some point on said Island and the Grand Décharge at some other point on said Island; thence from said point on the line to the line as herein before indicated in an easterly direction through the Townships of Signé, Labarre, Kénogami and Jonquière to rejoin the Quebec & Lake St. John Railway at or near the town of Jonquière, a distance of about thirty (30) miles, with power to build branches at various places along the line and to connect with all railways already built or which may hereafter be built."

BELCOURT, RITCHIE & CHEVRIER
Solicitors for the Applicant.

14 24 déc. 14 jan. 15.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 2 février 1915, pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de Canton Taché No 1, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Canton Taché, St-Louis-Nazaire et Chemin Archambault et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. STANNER GREEN
Inspecteur des Postes

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES POSTES, Québec, le 19 décembre 1914.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 2 janvier 1915 pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de "ST-GÉDEON No 2" à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de St-Gédéon et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. STANNER GREEN
Inspecteur des Postes

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES POSTES, Québec, 17 décembre 1914.

Engin à gazoline à vendre

A vendre un engin à gazoline "Waterloo", de six forces C.V. absolument neuf.

Nous ferons une réduction de quarante pour cent sur le prix courant et d'excellentes conditions à un prompt acheteur.

DESMARIS & GREGOIRE,
MARCHANDS EN GROS

BAS DE SOIE AMERICAINS
GRATUITS

NOUS DESIRONS VOUS FAIRE
CONNAÎTRE CES BAS

Il est supporté l'épreuve quand les autres ont failli. Ils donnent aux pieds un confort réel. Ils n'ont pas de couture. Ils se relâchent jamais et gardent toujours leur forme, qui leur est donnée en faisant le tricot et non au moyen d'une presse—comme c'est souvent le cas pour les bas de qualité inférieure.

NOUS GARANTISSONS

leur finesse, leur élégance, la supériorité des matériaux employés et le fini de l'ouvrage.

Ils sont absolument sans tache, peuvent être portés six mois sans qu'ils se percent. Dans le cas contraire nous les remplaçons.

NOTRE OFFRE GRATUITE

A toutes personnes nous envoyant une piastre (\$1.00) en argent ou par mandat postal, pour couvrir les frais d'expédition et le coût de nos annonces, nous enverrons absolument gratuitement, avec une garantie écrite, appuyée par une compagnie qui vaut cinq millions de piastres.

3 Paires de nos fameux bas de soie américaine, d'une valeur de 75 centins.

ou 4 Paires de bas de cachemire américain, d'une valeur de 60 centins.

ou 4 Paires de bas de fil américain, d'une valeur de 60 centins.

ou 6 Paires de bas pour enfants. Donnez la couleur et la pointure désirées et dites si c'est pour monsieur ou pour dame.

NE RETARDEZ PAS, cette offre sera retirée, quand nous aurons choisi un marchand dans votre localité.

THE INTERNATIONAL HOSIERY CO.
Casier Postal 244
DAYTON, OHIO.

12 15 nov. 20 jan.

NOEL
et Jour
de
L'AN

PASSAGE SIMPLE
24 et 25 déc., retour 26 déc. 31
déc. et 1er janvier, retour 2 jan.

PASSAGE ET TIERS
22, 23, 24 et 25 déc., retour 28
déc., 30, 31 déc. et 1er janvier, retour 4 janvier.

Aucun billet vendu à moins
de 25 cts.

Pour renseignements généraux, billets, etc., s'adresser à 30, rue St-Jean, angle de la Cote du Palais, 46 rue Dalhousie, Château Frontenac et à la Gare du Palais, Québec.

G. J. P. MOORE.

Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

EMILE J. HEBERT.
1er Ass. Agent Général,
Traffic-Voyageurs,
Gare Windsor,
Montréal, P. Q.

Abonnez-vous au
"Progrès du Saguenay"

LA BANQUE NATIONALE

(Incorporée en 1869)

CAPITAL.....\$2,000,000.00
RESERVE.....\$1,700,000.00

Nous payons l'intérêt à nos déposants
2 FOIS L'AN

A NOS 140 BUREAUX AU CANADA

Nous acceptons des DEPOTS de \$1.00 et de plus. L'INTERET est calculé sur la balance de CHAQUE JOUR et compté du JOUR MEME A chaque dépôt.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos MANDATS de VOYAGE sont payables AU PAIR par tous.

Notre bureau de PARIS, (14, rue Auber) offre des avantages exceptionnels au PUBLIC VOYAGEUR.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en EUROPE, aux ETATS-UNIS et au CANADA, aux PLUS BAS TAUX.

F. A. GAUTHIER, gérant à Chicoutimi.

LA BANQUE MOLSONS

Incorporée en 1855

Tout le monde figure dans le progrès des six dernières années!

1906 1914

Capital.....\$3,000,

FUMEZ LE TABAC ROSE QUESNEL DOUX ET NATUREL

Rock City Tobacco Co. Ltd,
Québec.

LA PREVOYANCE

Capital souscrit : \$500,000.00 Capital payé : \$125,000.00

Assurances :

ACCIDENTS, MALADIES, BRIS DE GLACES, AUTOMOBILES, ATTELAGES,
VOL, RESPONSABILITE DE PATRONS ET PUBLIQUE, PHARMACIENS,
MEDECINS, GARANTIE DE CONTRATS, CAUTIONNEMENTS JUDICIAIRES,
FIDELITE DES EMPLOYES.

SIEGE SOCIAL : — Montreal, 160 rue St-Jacques

TELEPHONE MAIN 1626

J.-C. GAGNE, GERANT-GENERAL

DISTRICT DU SAGUENAY :

J.-E.-A. DUBUC,

Directeur Local, Chicoutimi,

J.-E. BERGERON, Jonquiére,

CHS.-N. DUMAIS, Roberval,

ART. RAINVILLE, St-Prime,

ALBERT LEMIEUX,

Agent-Général, Chicoutimi.

JOS. GIGUERE, Station d'Hébertville,

J.-A. GARON, Métabetchouan.

HENRI GAGNE, St-Joseph d'Alma.

EUGÈNE FORTIER PEINTRE-DÉCORATEUR MARCHAND DE TAPISSERIES

Stores pour fenêtres, Peintures, etc.
Entreprises générales.
Tous genres d'ouvrage concernant la peinture et la décoration.

Ouvrage garanti.
Ecoussons, Dorures, Lettrage. UNE SPECIALITE.

Résidence et atelier, - - - Rue Cartier,
Tél. Sag. Qué. 191 - - - Chicoutimi.

MENAGERES

N'avez-vous jamais calculé ce que vous épargnez en achetant la farine à patisseries

NATIONAL

Elle donne un rendement plus élevé que toute autre marque et demande beaucoup moins de travail.
Demandez la à votre fourisseur.

ROBERT NOBLE.

COTE, BOIVIN & CIE, Inc.,
Distributeurs en gros.

Le sucre granulé donne satisfaction lorsque nous employons la marque

St-Lawrence
Sugar

Il est reconnu le meilleur sur le marché parce qu'il est le plus pur.

DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR

St-Lawrence Sugar Refining Co. Limited
MONTREAL

Gauvreau, Beaudry & Cie

Nouveautés en gros
48, rue St-Pierre, - - QUEBEC

SPECIALITES

Tweed, Serge, Etoffe à Manteaux et à Costumes,
Broderie, Sous-Vêtements, Tricots de tous genres etc.

TAPIS, PRELARTS, CARPETTES.
J.-A. MERCIER, représentant.
CHICOUTIMI.

Le temps du grand ménage arrive et vous aurez besoin de réparer vos murs et planchers.
N'oubliez pas qu'avec la peinture préparée RAINBOW vous épargnez de l'argent et du temps!
Demandez une feuille de couleurs afin de faire votre choix.

R. C. Jamieson & Co, Limited,

Montréal.
COTE, BOIVIN & CIE, Inc.,
Dépositaires.

Avez-vous déjà employé la Farine "Five Thistles"

Si vous commandez-en de suite, et vous aurez ce qu'il y a de mieux, c'est une des meilleures marques sur le marché et elle a toujours donné satisfaction.

DEMANDEZ-LE
PETERBOROUGH CEREAL Co.,
PETERBOROUGH ONT.

A VENDRE

1 cheval valant... \$200.00
Express de Livraison d'été
et d'hiver valant... \$150.00
Quatre roues (Rubber tire)
valant... \$130.00
1 Berleau valant... \$25.00
1 Surrey couvert...
valant... \$140.00
1 Sleigh promenade
valant... \$75.00
Harnais et Rugs...
valant... \$35.00

Le tout se mont
tant à... \$755.00

Pour argent comp
tant... \$600.00
Si la chose vous intéresse
adressez-vous par lettre à

A. O. C. Tiroir R.

Bureau de Poste

J. N. O.

Chicoutimi.

Beurrerie-Fromagerie à vendre

Le soussigné offre en vente une
Beurrerie-fromagerie combinée, si
tuée dans le village de St-Bruno, Lac
St-Jean à trois arpents de l'église.
Cette fabrique reçoit au-delà de 7,000
lbs de lait par jour, dans la bonne sai
son, et peut être maintenue en opé
ration pendant 10 mois de l'année.
Résidence privée adjacente, munie
de toutes les améliorations modernes.
Aqueduc, lumière électrique, télé
phone, etc.

Les chemins qui conduisent à la
beurrerie sont macadamisés.
La station du chemin de fer n'est
qu'à deux milles de la fabrique, et
le chemin est en très bon état et
absolument plat.

Il y a un contrat négociable avec les
patrons pour 8 ans à venir.

Le tout sera vendu à un prix raison
nable et à bonnes conditions.

Le vendeur a des raisons particu
lières pour vendre.

S'adresser immédiatement en
personne ou par lettre à

PITRE GAUDREAU.

Chez Gaudreau & Gagnon.

Marchands Rue Racine.

J. N. O.

Chicoutimi.

William Trembay

ARPENTEUR-GEOMETRE

Travaux d'arpentage de toutes sortes.

Prépare aussi des soumissions pour
travaux publics et municipaux.

Bureau et résidence

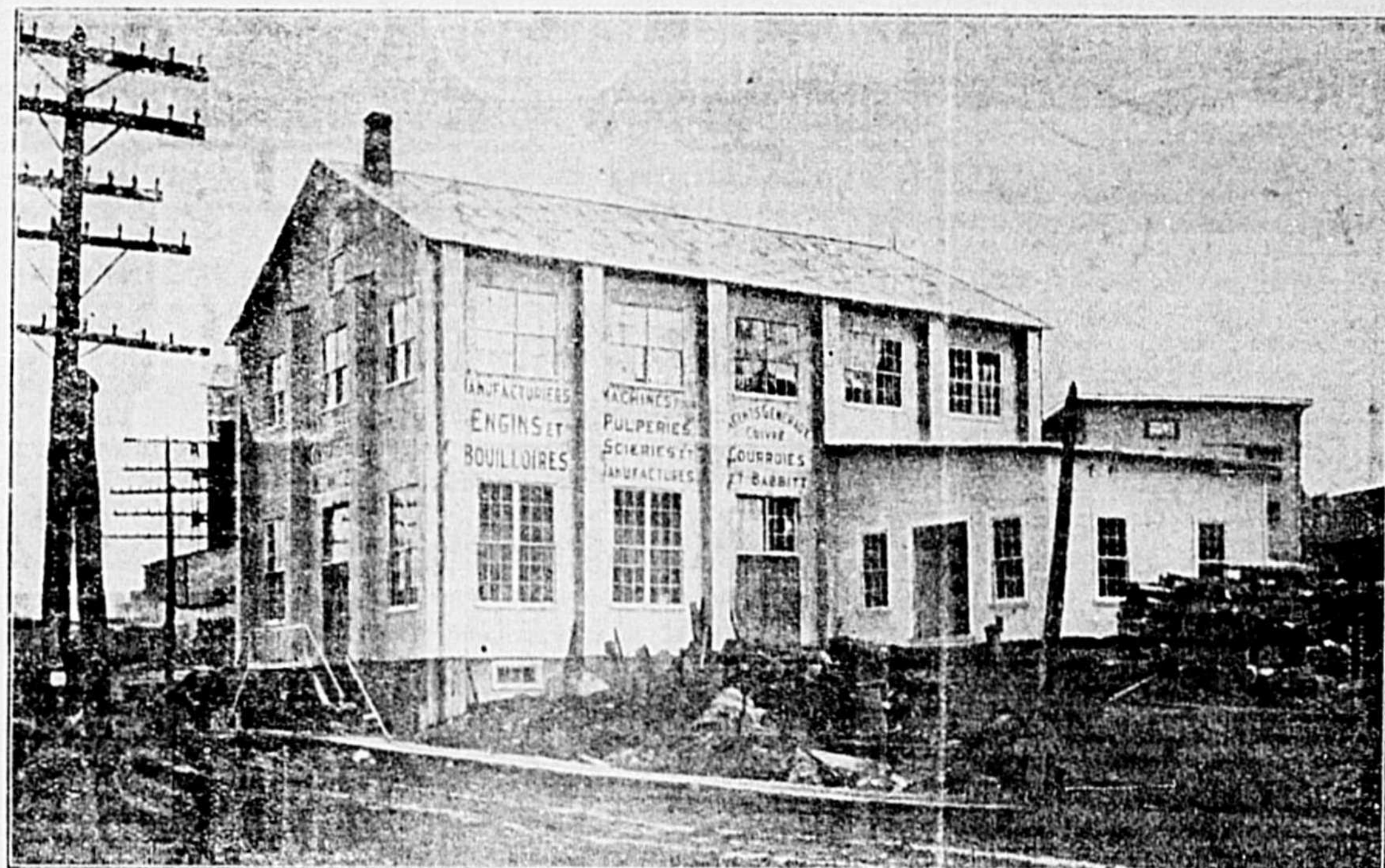
Bloc Claveau

Rue Racine.

J. N. O.

LA SOCIÉTÉ DES CONSTRUCTEURS MECANICIENS DE CHICOUTIMI

Manufacturiers d'engins et bouilloires, ainsi que machines pour pulperies,
scieries et manufactures. Fondateurs de fonte et de cuivre.



PRESSES A FOIN

Nous fabriquons une presse à foin des plus modernes et en avons plusieurs en usage dans la région qui don
nent pleine et entière satisfaction.
Pour accommoder nos clients, nous vendons ces presses complètes ou seulement que les ferrures, vu que
plusieurs de nos clients désirent fabriquer la partie en bois eux-mêmes.

MACHINES ET OUTILS A BOIS

Nous vendons toutes sortes d'outils et de machines à bois; et en particulier les machines portant la célèbre
marque "Crescent." Comme tout le monde le sait cette marque sur les machines veut dire beaucoup quant à la
qualité et à la durée.

ENGINS A GAZOLINE

Il nous fait plaisir d'annoncer au public en général que nous avons l'agence exclusive des engins à gazoline
Fairbanks Morse. Ces engins sont renommés pour être les plus durables et les plus perfectionnés de tous les engins
à gazoline sur le marché. Nous serions heureux d'avoir une entrevue à ce sujet avec toute personne désirant faire
l'acquisition d'engin à gazoline. Cette entrevue lui vaudrait certainement beaucoup d'argent.

Nous avons aussi toujours en mains un certain nombre d'engins que nous pouvons louer pour toutes sortes
d'ouvrages temporaires; tel que pour scier le bois, battre au moulin, etc., etc.

SCIERIES ET FROMAGERIES

Nous fabriquons toutes sortes de machines pour scieries ou fromageries et avons toujours en mains les ma
tériaux nécessaires pour la réparation de ces machines, comprenant: poulies en fonte et en bois de toutes dimensions,
couplings, hangers, marbres, etc., etc. Nous faisons une spécialité de réparations de bouilloires de fromageries
et de scieries.

FONDERIE

Etant en possession de la Fonderie, nous sommes à la disposition du public pour tous ouvrages concernant
cette industrie: c'est-à-dire, ouvrages en fonte et cuivre.

INFORMATION

Pour toute information, nous désirons informer le public en général que nous portons une attention parti
culière aux commandes reçues par la maille ou par le téléphone. Toute personne désirant avoir une entrevue avec
notre compagnie, vaudra bien s'adresser à M. Rouleau, notre gérant, qui est toujours à la disposition des clients
pour toutes sortes de renseignements ou conseils. De cette façon, aucune commande ne peut souffrir de retard.

S'adresser par téléphone : - - - SAGUENAY-QUÉBEC

Bureau, RUE DU HAVRE, CHICOUTIMI.

Adressez-vous au gérant de notre succursale

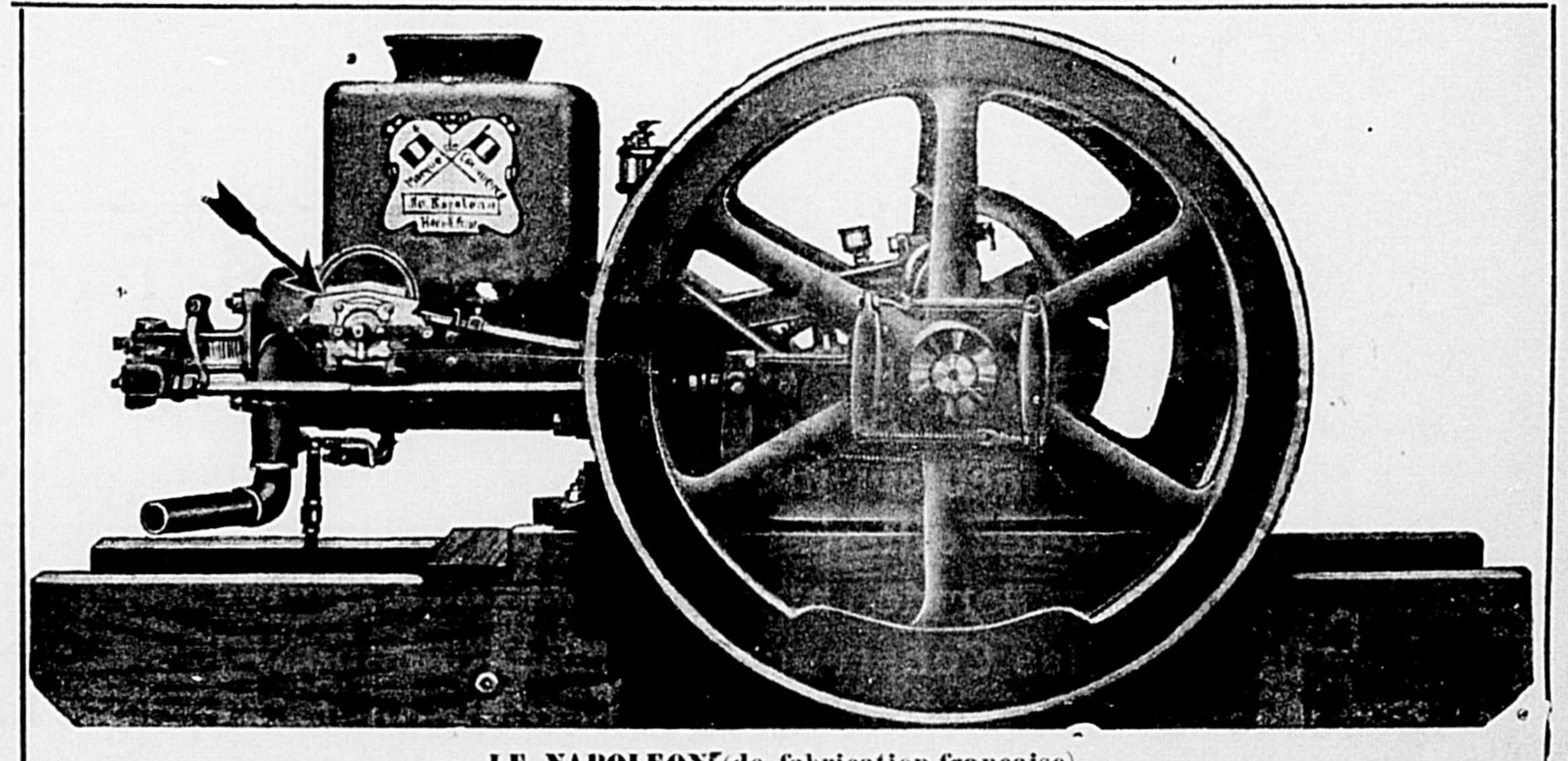
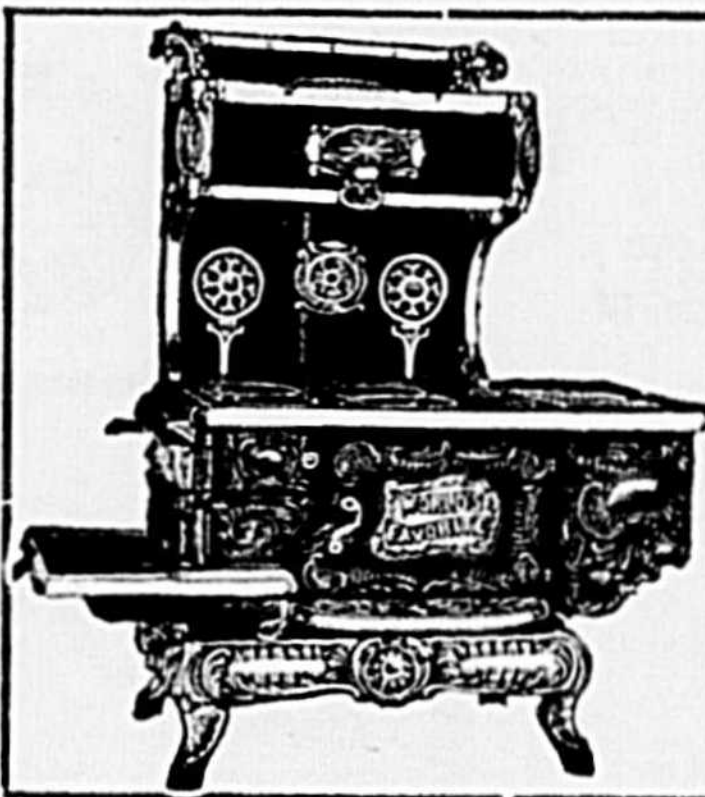
A CHICOUTIMI, M. E.-A. QUENNEVILLE

Pour informations au sujet des primes que vous pouvez gagner d'ici au 1er décembre

Notre succursale.

Vous y trouverez un assortiment très complet des
marchandises que nous avons à vous offrir, à des prix
très raisonnables. VOITURES, MOULINS A BATTRE,
ENGINS A GAZOLINE, CENTRIFUGES, POELES,
PIANOS, SLEIGHS, ETC.

Notre gérant M. E.-A. Quenneville se fera un plaisir de vous
donner tous les renseignements nécessaires. Il est aussi en me
sure de vous fournir nos plus bas prix et nos conditions les plus
avantageuses.



LE NAPOLEON (de fabrication française)

Part au oid comme a la chaleur. Part sans manivelle. Pas de fils électriques, ni bat
teries, l'étincelle se fait par un Make and Brake de grande valeur, etc.

Eug. JULIEN & Cie Ltee

Bureau chef, QUEBEC.

Chicoutimi

E.-A. Quenneville, gérant

GRAND TRUNK Railway System

Taux réduits pour la Côte
du Pacifique

De Québec à Vancouver, Victoria, O. A.
Seattle, Tacoma, Wash., Portland
Ore.....\$107.55
De Québec à San Francisco, Los Angeles
San Diego, Cal.....\$112.80

Pour taux et autres informations, s'a
dresser à Geo. H. Scott, O. P. & T. A.
coin des rues du Fort et Ste-Anne, en face
du Château Frontenac. Phone 567, aussi
No 16 rue Dalhousie, Phone 75, et 549
rue St-Paul. Phone 845.

6 Propriétés à vendre

HEBERTVILLE
Maison en bois, deux étages, six appartements, terrain de 60 pieds de large par cent pieds de profondeur, d'une valeur de \$900.00, située sur la route d'Alma, quatrième rang du canton Labarre.

Maison en bois, de vingt-quatre par vingt-cinq pieds, deux étages, et terrain de cinquante pieds de large sur cent pieds de profondeur, sur la route d'Alma, et dans le second rang-ouest du canton Labarre, d'une valeur de \$2,000.00.

NORMANDIN
Magasin et maison de deux étages, environ trente pieds par quarante pieds, étable et hangar, terrain d'environ cent-quarante pieds de large par deux cent huit pieds de profondeur, sur le septième rang du canton Normandin, d'une valeur de \$2,200.00.

SAINT-BRUNO
Maison, hangar et fromagerie, terrain d'environ deux acres, situés sur le cinquième rang du canton Labarre, valeur \$1900.00.

SAINT-JEROME
Maison, boutique de forge et de menuiserie, étable, sur un terrain de 180 pieds de front et 180 pieds de profondeur, sur la rue Caron, dans le village de Saint-Jérôme, valeur \$3,400.00.

SAINT-BRUNO
Terrain mesurant trente-cinq pieds de front sur cent trente-six de profondeur, situé sur le cinquième rang du canton Labarre, avec maison dessus construite, valeur \$700.00.

Toutes ces propriétés doivent être vendues dans le cours du printemps à un chiffre beaucoup plus bas que leur valeur réelle.

Tout acheteur sérieux est prié de s'adresser par correspondance ou autrement pour plus amples détails et transaction à

LAPORTE & LANGLAIS, avocats
Rue Racine, Chicoutimi
Procureurs de
THE COLONIAL INVESTMENT & LOAN CO.
mal.—J. N. O.

Livres Blancs
Livres à feuillets mobiles
Etampes en Caoutchouc
Ameublement de bureau
Reliure de toute sorte
Impressions de luxe
J. J. Moore & Cie
Limitée.
Québec.

— ARGENT A PRÊTER —
\$100,000 à prêter à 6 p.c., avec ou sans amortissement, pour 20 ans. Achats de contrats de terre, d'emplacements et de bâtisses aux mêmes conditions.
S'adresser à **J.-A. MICHAUD,**
Agent, Chicoutimi
Bureau Hôtel Terminus.
10-11-10

BIPHOSPHATE DE CHAUX DES FRERES MARISTES

Remède très efficace, contre la consommation, l'anémie et les maladies des os.

—39 ans de succès—
En vente chez les Frères Maristes.

Docteur A. Barras

D. D. S. L. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau: Rue Racine
CHICOUTIMI, - - P. Q.

Succursale : 36, rue St-Paul, Québec.

La Compagnie**J.-B. Rolland & Fils**

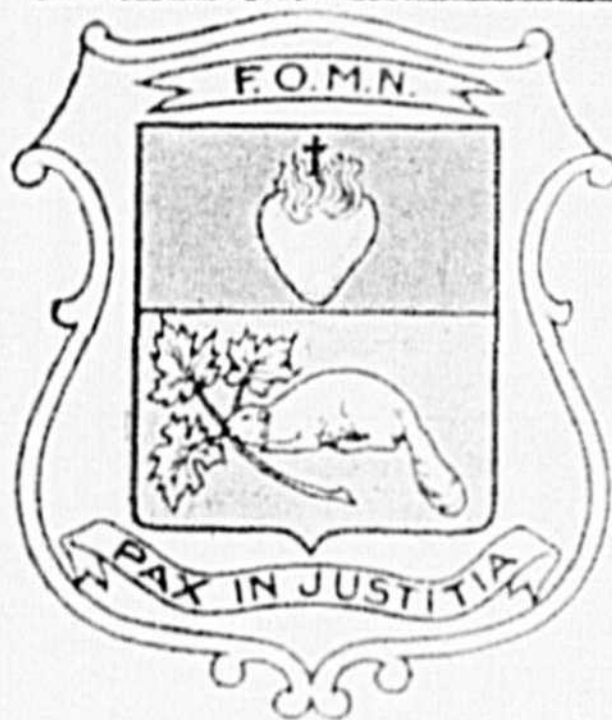
Libraires, Editeurs, Papetiers et Importateurs

Représentant la célèbre marque de papier "Superfine Linen Record".

Telephone Bell Main 6423
53, rue St-Sulpice, Montreal.**La Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord**

Corporation ouvrière autorisée par charte spéciale le 21 décembre 1912

Société de secours mutuels, de prévoyance, d'économie domestique et sociale et d'organisation du travail.



OBJET DE LA SOCIÉTÉ: protection, défense et développement des intérêts religieux, sociaux et économiques de ses membres.

POUVOIRS ET PREROGATIVES des plus étendus pour atteindre ses fins, notamment: d'établir des caisses de secours, des coopérations de production et de consommation, des écoles techniques et des arts et métiers, des bureaux de placement, etc. SUCCESSIONS à Jonquière, Kenogami, St-Alphonse et Outremont.

Siège Social: Chicoutimi, Qué.

BUREAU DE PLACEMENT

Tél. Sag.-Qué. 75 L.D.

Coin des rues Cartier et Montcalm.

JOSEPH MENARD, Président.

DANIEL-E. OUELLET, Secrétaire-Trésorier.

Mgr EUG. LAPOINTE, Aumônier.

1 an-mars 1914

TERRAINS A VENDRE OU A LOUER

Voisins des Usines de

PRICE Bros. & Co, Limited**"KENOGAMI PAPER MILLS"****KENOGAMI LAND COMPANY**

Kenogami, P. Q.

Les Prévoyants du Canada**ASSURANCE FONDS DE PENSION**

Capital autorisé \$500,000.0

Actif du Fonds de Pension, le 30 Juin 1914, . . \$543,044.53

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1914

	Sections	Sociétaires	Pensions	Actif
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
30 septembre 1914	387	27,654	53,517	543,044.53

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront LES PREVOYANTS DU CANADA, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau-Chef: 126, rue Saint-Pierre,

Edifice "Dominion", Québec.

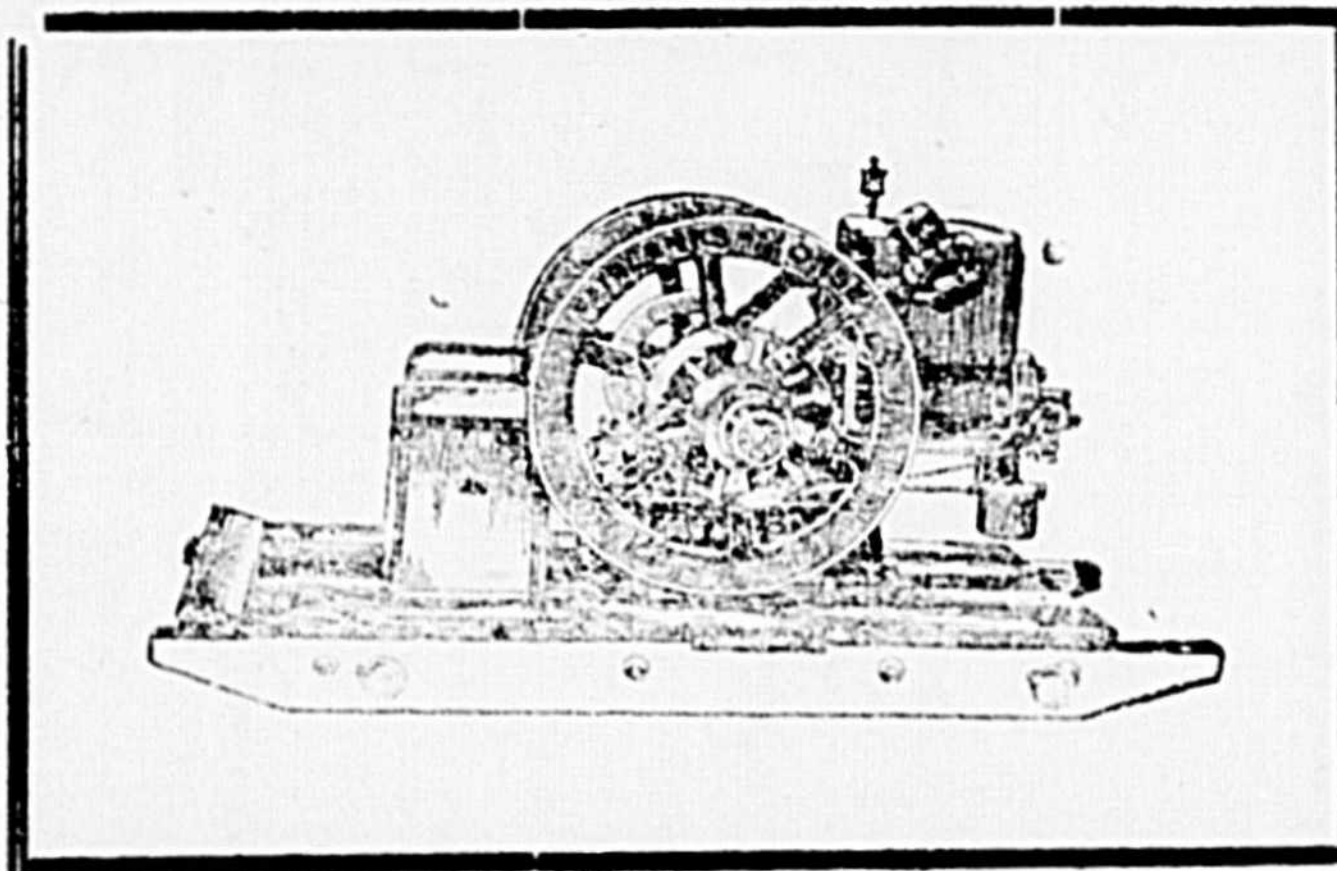
Bureau à Montréal: Chambre 22, Edifice "La Patrie"

Agents à Chicoutimi: Melle M.-L. DESBIENS,

EPIPHANE GAGNON, B. P. 141, rue Racine.

MOTEURS a Gazoline

4 Forces C. V.

**Fabriqués ici à Chicoutimi, par des ouvriers de Chicoutimi**

Le Cultivateur ne peut pas se passer d'un moteur à gazoline: c'est aussi indispensable qu'une faucheuse ou un centrifuge. Si vous voulez avoir entière satisfaction achetez-vous un S. C. M 4 forces.

Vous payerez meilleur marché avec des conditions de paiement très avantageuses.

Si vous achetez ailleurs la plus grande partie du montant payé sort de la région. Laissez votre argent ici, vous rendrez service au commerce et à l'industrie qui en ont tant besoin.

Allez chez les Constructeurs Mécaniciens, vous verrez comment le moteur à gazoline S. C. M. se fabrique et fonctionne. Encouragez cette industrie qui est la vôtre et aussi la plus importante du genre, dans notre région.

L'INDUSTRIE DU SAGUENAY AVANT TOUT
La Société des Constructeurs-Mécaniciens.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

16 déc.—*Jos.-Arthur-Hercule-Philias*, fils de Armand Dubois et de Hélène Boily. Parrain et marraine: Hercule Dubois et M.-Rose Dorval.

17 déc.—*Jos.-L.-de-Gonzague-René*, fils de M. et Mme William Gauthier, cultivateur. Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Martel.

18 déc.—*Jos.-Roland*, fils de Ls Gaudreault et de Alice Côté. Parrain et marraine: Gustave Gaudreault, frère de l'enfant et Jeanette Gaudreault.

18 déc.—*M.-Fernande-Jeanne-d'Alce*, fille de Ls Gaudreault et de Alice Côté. Parrain et marraine: M. Mme David Tremblay, oncle et tante de l'enfant, de Ste-Anne.

19 déc.—*M.-L.-Jenny*, fille de Joseph Perron et de Emma Gagné. Parrain et marraine Edgar Perron, oncle de l'enfant et Flora Delisle.

19 déc.—*Jos.-Ths-Ls*, fils de Arthur Gobeil et de Agnès Bouchard. Parrain et marraine: Théophile Bouchard et Eva St-Gelais.

20 déc.—*Jos.-Geo.-Henri*, fils de Arthur Duchaine, cultivateur, et de Lydia Thivierge. Parrain et marraine: J.-Arthur Desbiens et Emilda Desbène.

20 déc.—*M.-Gabrielle-Germaine*, fille de William Boily, cultivateur, et de Lse Savard. Parrain et marraine: M.-Lse Savard et Nil Boily, frère de l'enfant.

20 déc.—*M.-Cécile-Clémence-Aliette*, fille de William Villeneuve et de Régina Tremblay. Parrain et marraine: Ls-Phil. Tremblay et Clémence Tremblay.

20 déc.—*M.-Albertine-Fernande*, fille de Nap. Tremblay et de Mélanie Villeneuve. Parrain et marraine: Antonio Tremblay et Albertine Villeneuve.

22 déc.—*M.-Germaine-Gabrielle*, fille de Edmond Boivin et de Anna Girard. Parrain et marraine: Pierre Girard et Lse Dassykva.

22 déc.—*J.-Noël-Paul-Henri-Thomas*, fils de L.-Noël-Morin et de Blanche Guérin. Parrain et marraine: Roch Roy et Landia Martin.

23 déc.—*M.-Blanche-Gertrude*, fille de Alfred Gauthier et de Maria Tremblay. Parrain et marraine: Rosario Gauthier, cousin de l'enfant et Anésia Gauthier, sœur de l'enfant.

25 déc.—*Jean-Marie-Noël*, fils de Ovide Guay et Magna Vézina. Parrain et marraine: Oscar Claveau et Emélie Guay, sœur de l'enfant.

26 déc.—*Jos.-Lucien-Richard*, fils de Alexandre Poitras et de Anna Fortin. Parrain et marraine: Jos. Poitras et M.-Laure Savard.

27 déc.—*M.-Eug.*, fils de Eug. Boivin et de Marie Boily. Parrain et marraine: Philippe Boivin et Louisia Boivin, frère et sœur de l'enfant.

27 déc.—*Anna-Marie*, fille de Dominique Grenon et de Laetitia Rivierin. Parrain et marraine: Victor Rivierin et Alice Grenon, oncle et tante de l'enfant.

27 déc.—*Jos.-Jean-Léon*, fils de Phidyme Savard et de M.-Luce Tremblay. Parrain et marraine: Elie Savard et Robertine Savard, sœur de l'enfant.

27 déc.—*Jules-Arthur*, fils de Eugène Girard et de Marie Gagnon. Parrain et marraine: M. et Mme Osias Truchon.

28 déc.—*M.-Marcelle-Noëlie*, fille de M. et Mme Joseph Boily. Parrain et marraine: Edmond Tremblay et Hélène Imbeau.

DECES
Lundi dernier est décédée dame Sophie Pedneault, épouse de M. Tréfil Harvey, cocher. La défunte était âgée de 47 ans. Son service et sa sépulture auront lieu jeudi matin à la cathédrale, à 9 heures.

Nouvelles Locales

LA FETE DE NOEL

La fête de Noël a été très belle à la cathédrale.
La messe de minuit à laquelle assistait une foule nombreuse et recueillie, a été chantée par M. le curé d'office l'abbé A. Larouche. Mille à douze cents personnes se sont approchées de la Ste-Table.

La messe pontificale a été chantée à 10 hrs le jour de Noël.
M. l'abbé Alf. Tremblay, directeur du grand séminaire assistait Mgr. MM. les abbés L. Pelletier et D. Boulanger remplissaient les

fonctions de diacre et sous-diacre d'honneur. MM. Chs-Elz. Tremblay et A. Laliberté, diacre et sous-diacre d'office.

MM. Luce Morin et Em. Tremblay, agissant comme cérémoniaire et thuriféraire, M. l'abbé Horace Cimon, ecel. portait la croix à la procession.

M. l'abbé L. Maurice, secrétaire de l'évêché a donné le sermon sur la fête du jour.

M. l'abbé F.-X.-Eug. Frénette, procureur de l'évêché, dirigeait les cérémonies.

Le soir à 7 hrs, les vêpres pontificales ont été chantées par S. G. Mgr.

DIVERS
La semaine dernière, Sa Grandeur Mgr. accompagné de MM. les abbés J.-E. Lemioux, de Ste-Anne, F.-X.-Eug. Frénette, de l'évêché, Geo. Gagnon, de St-Fulgence, J.-B. Martel, de St-Honoré et L. Pelletier de la cathédrale sont allés rendre visite à MM. les curés de St-Ambroise, St-Charles et Jonquière. Malgré le mauvais temps, le voyage a été des plus agréables.

Nous avons appris avec regret, la mort de la sœur de M. l'abbé S. Rossignol, curé de St-Willbrod, arrivée la veille de Noël. Elle était âgée d'environ 40 ans.

M. Rossignol voudra bien acceptée nos plus sincères sympathies.

MARGUILLIER
Dimanche dernier, il y a eu élection d'un nouveau marguillier pour remplacer M. Jos. Larouche, sortant de charge. C'est M. Onés. Tremblay, marchand, qui a eu l'honneur d'être élu.

LE FONDS DE SECOURS BELGE
Nous avons expédié la semaine dernière cinq grosses caisses de vêtements, tricotés, etc., pour les Belges, à M. H. Prud'homme, secrétaire général du fonds de secours Belge, à Montréal.

Nous comptons pouvoir faire une expédition analogue d'ici à quelques jours. Avis aux personnes qui désirent faire parvenir quelques dons en nature à ce vaillant petit peuple.

LA CAISSE POPULAIRE DE CHICOUTIMI
L'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse Populaire de Chicoutimi aura lieu à l'Hôtel de Ville, dimanche, le 3 janvier, à deux heures de l'après-midi.

INCENDIE
Mardi matin, un incendie causé par un poêle surchauffé, a ravagé tout l'intérieur du bureau de la Cie Générale du Port, à Chicoutimi-Ouest.

Les dommages assez considérables, sont couverts par les assurances.

LA QUETE DE LA GUIGNOLEE REMPORTE UN MAGNIFIQUE SUCCES
La quète de la guignolee, faite dimanche après-midi par les membres de la Conférence St-Vincent de Paul et leurs amis, a remporté un beau succès.

Cette quète a produit plus de \$280.00 en argent, des vêtements et des provisions pour une valeur approximative de \$250.00.

Le président et les membres de la conférence remercient sincèrement tous les généreux donateurs, et toutes les personnes qui ont pris part à cette quète.

CALENDRIERS RECUS
Nos remerciements à MM. C.-J. O'Brien & Co., de Newport, Vermont, pour l'envoi d'un calendrier très artistique.

La Dominion Printing Ink & Color Co. de Montréal nous a également envoyé un superbe calendrier, grand format, pour lequel nous lui offrons nos remerciements.

MM. Sinclair & Valentine fabricants d'encre à imprimer de Toronto, nous adressent un agenda très utile, nous en accusons réception avec remerciements.

Nous offrons également notre gratitude et nos félicitations à La Société des Constructeurs-Mécaniciens, pour l'envoi de leur magnifique calendrier à effeuiller. Sur base métallique, ce joli calendrier constitue une excellente annonce pour l'industrie si importante des Constructeurs-Mécaniciens, et fait honneur à nos entrepreneurs concitoyens.

VOL
Une pauvre famille à laquelle le président de la St-Vincent de Paul avait fait une généreuse distribution de viande, recueillie pendant la quète de la Ignolee, s'est vue dépourvue de presque tous ces provisions dans la nuit de mardi à mercredi. Ce vol est une véritable infamie, nous espérons que nos policiers parviendront à découvrir les coupables.

Nouvelles de la région

A JONQUIERE

M. l'abbé Frs Bergeron, curé de St-Denis, Saschatchewan, est en promenade dans sa famille.

A STE-ANNE

EN VACANCE
M. René Gagnon, étudiant à l'Ecole Commerciale, Pratique Lalline, à St-Hyacinthe est dans sa famille pour la vacance du nouvel an.

A ST-FULGENCE

DANS SA FAMILLE
M. Alfred Bergeron, élève de l'Ecole Commerciale, Pratique Lalline de St-Hyacinthe est venu passer le temps des fêtes parmi les siens.

A ST-ALEXIS

BELLE PARTIE DE CHASSE
Nos concitoyens MM. Willie Tremblay et Chs. Bergeron, sont revenus mardi dernier d'une fructueuse expédition de chasse sur le chemin de la Malbaie.

Nos heureux nemrods ont rapporté un superbe orignal, un grand nombre de lièvres et quelques perdrix.

A ST-HENRI DE TAILLON

LA MESSE DE MINUIT
Comme d'habitude la célébration de la messe de minuit a été très belle.

Malgré la distance et le grand froid qui sévissait, une foule de nos paroissiens étaient accourus au berceau de l'Enfant-Dieu.

C'est M. le curé qui célébra le Saint-Sacrifice. Nous avons eu du très beau chant pendant la messe. L'orgue était tenu par Mlle Dorila Renaud. Chantres et organiste méritent de sincères félicitations.

REVEILLON
Après la messe de minuit, notre concitoyen M. Lionel Boivin, réunissait chez lui un bon nombre de nos principaux paroissiens pour le réveillon de Noël, suivant la coutume antique et solennelle. M. Boivin servit à ses hôtes un excellent menu, agrémenté de la plus franche gaîté canadienne-française.

On se sépara aux petites heures, emportant un excellent souvenir de cette belle réunion.

DE RETOUR
M. le curé est revenu jeudi, d'un voyage de trois jours à St-Louis Nazaire, où il était allé pour les Quarante-heures.

DE PASSAGE
M. Laurence Simard d'Alma était ici cette semaine, l'hôte de son beau-frère M. Joseph Tremblay.

PARRAIN
Malgré le froid intense que nous avions mardi dernier, notre concitoyen M. Joseph Claveau n'a pas hésité à faire le voyage de St-Gédéon, pour tenir sur les fonds baptismaux le fils de son beau-frère.

VAGUE DE FROID
Jeudi matin le thermomètre est baissé jusqu'à 39 en dessous de zéro, cette température excessivement froide est la cause de beaucoup de maladies graves dans la paroisse.

A ST-GEDEON

NAISSANCES
Le 11 déc. l'épouse de M. Amable Simard, cultivateur, une fille, qui a reçu au baptême les prénoms de Mariette-Louise-Lucile-Cécile. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Lapointe de Notre-Dame de Laterrière.

Le même jour, *Jos.-Henri-Louis*, fils de Alfred Claveau, cultivateur, et de Léda Murray. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Claveau.

Le 18 déc.—*J.-Philippe-Roland-Lucien*, fils de Roméo Savard et de Clara Lapointe. Parrain et marraine: Joseph Lavoie, senior, et Melle Anna-Marie Savard.

Le 22 déc.—*M.-Alice-Annonciade*, fille de Isaie Laroche, journalier, et de Eugénie Laplante, du Lac Edouard. Parrain et marraine: Jean-Baptiste Laplante et Eugénie Laplante.

DE PASSAGE
M. l'abbé S. Rossignol était de de passage ici, mardi, l'hôte de M. le curé.

LUMIERE ELECTRIQUE
La Cie Hydraulique du Lac St-Jean a terminé la pose des poteaux depuis ses usines sur la Belle-Rivière jusqu'à l'église de St-Gédéon.

On peut espérer qu'avant peu nous aurons la lumière électrique dans nos demeures et sur nos rues.

Voilà certainement un heureux présage pour l'avenir de notre district. En effet, la Cie Hydraulique dispose d'un puissant pouvoir et le courant qu'elle fournit est assez fort pour actionner n'importe quel moteur, pour ne rien dire des autres fins auxquelles on peut l'appliquer.

Nous souhaitons succès à nos entrepreneurs concitoyens.

A ST-FELICIE

NAISSANCE
25 déc.—*Louis-Alfred-Noël*, fils de Joseph Mineau, peintre et de Marie-Anne Desagné. Parrain et marraine: M. et Mme Amédée Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

EN VACANCE
M. Paul Arthur Poliquin, étudiant en médecine à l'Université Laval de Québec, est arrivé dans sa famille la veille de Noël, où il vient passer sa quinzaine de vacance.

EN VOYAGE
Melle Antonia Boulay, institutrice, est partie ces jours derniers pour une promenade de quelques jours à Chicoutimi.

DE PASSAGE
M. Jos.-P. Ouellet, architecte, était ici dimanche dernier.

M. Patry, agent des Prévoyants du Canada, était ici dimanche et a donné, après la grand-messe, une conférence sur la compagnie qu'il représente.

MARGUILLIER

Dimanche dernier a eu lieu l'élection d'un nouveau marguillier, pour remplacer M. Henry Savard sortant de charge. M. Napoléon Pagé, cultivateur, a été élu à l'unanimité.

NAISSANCES

Le 21 décembre l'épouse de M. Thomas Dasyva deux filles, qui ont reçu au baptême les noms de Marie-Elliette, parain et marraine, M. et Mme Pire Lagacé et Marie-Yvette, parain et marraine: M. et Mme Joseph Harvey.

AU LAC BOUCHETTE

Une très belle messe fut chantée à l'occasion de la fête de Noël. "La messe harmonisée de l'abbé Perreault sous la direction de Melle Ménard a été très bien rendue. A la messe de l'aurore de très beaux cantiques chantés par quelques jeunes filles furent bien goûtés.

A ST-ALPHONSE

NOUVEAU MARGUILLIER
M. Benfamin Maltais cultivateur, a été élu marguillier en remplacement de M. Johnny Gobeil.

M. Geo. Tremblay, cultivateur, devient marguillier en charge.

L'annonce du C. P. R.

Nous prions nos lecteurs de consulter l'annonce du chemin de fer Canadien Pacifique, qui paraît dans une autre colonne et de ne pas tenir compte de celle que nous avons insérée en quatrième page. Cette page étant imprimée quand la copie de la nouvelle annonce nous est parvenue.

Le seul remède efficace et sûr pour guérir la DYSPÉPSIE, est sans contredit les Pastilles OSTOR

Afin de faire connaître, au Canada, ce fameux remède qui a guéri tant de personnes en France, nous avons décidé de donner une prime avec chaque bouteille qui sera achetée directement de nous.

Ordonnez maintenant votre première bouteille pour recevoir notre liste de primes et notre Catalogue Français illustré.

Cinq bouteilles envoyées Franco par 50 cts. Les Pastilles OSTOR sont vendues partout à 50 cts la bouteille, chez les principaux pharmaciens et marchands.

GRATIS sur réception de 5 cts, pour frais de poste, nous enverrons notre Catalogue Français d'Articles Religieux, Fantaisie, Librairie, Nouveautés etc.

UNIVERSAL PROVIDERS Co. Ltd.
Département 11
61 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Abonnez-vous au "Progrès du Saguenay"

AVIS PUBLIC

COUR SUPERIEURE
District de Chicoutimi

PASCHAL ANGERS
de la ville de Jonquière, marchand débiteur insolvable.

TREFLE GAUTHIER
du même lieu.

Requérant cession. Le dit Paschal Angers ayant fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, avis est donné à ces créanciers d'être présents au bureau du protonotaire soussigné, le huit janvier 1915 devant le Juge ou en son absence devant le soussigné, à dix heures du matin pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et inspecteurs.

Chicoutimi, 28 décembre 1914.
F.-X. GOSSELIN,
Protonotaire.

L. ALAIN,
Procureur du gardien provisoire.
1 fois.

Excursion du Jour de L'An

PASSAGE SIMPLE
31 déc. et 1er jan. retour 2 jan.

PASSAGE ET TIERS
30, 31 déc. et 1er janvier, retour 4 janvier.

Epiphanie
SIMPLE PASSAGE
6 janv. Retour le même jour.

PASSAGE ET TIERS
5 et 6 jan. Retour 7 jan. 1915.

Aucun billet vendu à moins de 25 cts.

Pour renseignements généraux, billets, etc., s'adresser à 30, rue St-Jean, angle de la Cote du Palais, 46 rue D'Alphonse, Château Frontenac et à la Gare du Palais, Québec.

G.-J.-P. MOORE.

Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

EMILE J. HEBERT,
1er Ass. Agent Général,
Traffic-Voyageurs,
Gare Windsor,
Montréal, P. Q.

A NOS CLIENTS ET AMIS.

A l'occasion de la Nouvelle Année nous désirons vous remercier de nouveau pour votre bienveillant patronage et vous présenter nos

Souhaits sinceres

de Bonheur et Prospérité.

P. T. LEGARE Ltée.

Québec-Chicoutimi - Montréal.

Direction pour faire le café

Pour une partie de café, prenez SEPT parties d'eau - c'est-à-dire - pour UNE tasse remplie de café moulu, prenez SEPT tasses d'eau. Placez le café dans la cafetière et jetez dessus l'eau bouillante. - Soyez certain que votre eau soit bien bouillante. - Laissez bouillir pendant cinq minutes, pas plus long. Ensuite versez sur le café chaud une grande cuillerée d'eau froide, ceci fera descendre les grains de café au fond de la cafetière et rendra le café liquide clair comme du vin.

Servez aussitôt que ces directions seront remplies avec de la bonne crème si possible. Un délai de quinze minutes fera perdre beaucoup de la saveur.

Quand on se sert d'une cafetière brevetée on doit suivre les directions qui l'accompagnent.

Condition SINE QUA NON, se servir que du CAFE SEAL BRAND de CHASE & SANBORN.

Avis important

Soyez certains que votre cafetière soit bien nettoyée avec de l'eau bouillante chaque fois que vous vous en servez. Impossible de faire une bonne tasse de café dans une cafetière dans laquelle des grains de café ont demeurés quelque temps.

Mesurez toujours votre café et votre eau - ne mettez jamais à peu près, mais suivez exactement les proportions chaque fois. Soyez certain d'employer de l'eau bouillante et du CAFE SEAL BRAND.

Vendu en boîtes de 1 et 2 livres seulement.

CHASE & SANBORN MONTREAL

A VENDRE

Une automobile "Ford", en excellente condition, à réduction, payable dans le courant de l'été prochain, à un acheteur solvable.

Cause de la vente: Garage trop petit pour en hiverner plus de deux. S'adresser à

PIUZE-GUAY
Château-Saguenay

AVIS PUBLIC
Avis public est par les présentes donné que le curé et les syndics de l'œuvre et fabrique de la paroisse de Ste-Zoé des Bergeronnes, s'adresseront à la Législature à la prochaine session pour obtenir une loi spéciale aux fins d'être autorisés à emprunter vingt-quatre mille piastres (\$24,000.00) et pour autres fins.

Sec. des syndics.
Bergeronnes 15 décembre 1914.

PUBLIC NOTICE
Public notice is hereby given that the parish priest and the syndics of "l'œuvre et fabrique de la paroisse de Ste-Zoé" des Bergeronnes, county of Saguenay, will apply to the Legislature of the Province of Quebec at its next session, in order to obtain a special law empowering them to borrow the sum of twenty four thousand dollars (\$24,000.00) and for other purposes.

Sec. of the Syndics.
Bergeronnes, Dec. 15th, 1914.
4 is 17 déc. 7 jan.

Engin à vapeur à vendre

Un engin à vapeur de 8 forces, presque neuf, n'a servi que deux mois, est à vendre, à bonnes conditions. Excellent engin pour une buanderie.

S'adresser à
EPHRAIM POTVIN,
St-Henri de Taillon, Lac St-Jean.
3 is 17-31 déc.



Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 22 janvier 1915, pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de "NORMANDIN No 2" à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes, et Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Normandin, Alabert et Pionnier et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes,
BUREAU DE L'INSPECTEUR DES POSTES, Québec, 10 décembre 1914.
3 is 17-31 déc.

Blanchette & Frère

RUE CARTIER, - - - CHICOUTIMI.

MARCHANDS DE BOIS

De toutes sortes pour construction de bâtisses, etc.

GROS ET DETAIL

Bois sec préparé, pour portes, châssis, moulures, encadrements, planchers, etc.

Une grande quantité de bardeaux à vendre à des conditions défiant toute concurrence.

Venez me voir avant de faire vos achats.

Depuis des mois un moulin à préparer le bois a été ajouté à l'établissement, ce qui met les propriétaires en mesure d'avoir toujours en stock, cadrages, moulures, tringles, etc.

Aussi bois de chauffage sec et vert.

ASSURANCE-VIE

La "Sun Life of Canada"

Occupe le sommet de l'assurance-vie.

C'est la compagnie où les gens d'affaires, les professionnels, les industriels s'assurent.

Ses polices sont les plus avantageuses.

Consultez-moi avant de prendre une police d'assurance.

AD. TREMBLAY,

GERANT DU DISTRICT,
Rue Racine, - - Chicoutimi, P. Q.

OVIDE GUAY

Plombier Ferblantier Couvreur

Posage d'appareils de chauffage à air chaud à la vapeur et à eau chaude

Tous genres d'ouvrage, en Cuivre, Ferblanc, Tôle Galvanisée, Tôle Noire, Dalles, Dalots et corniches en tôle.

Tout ouvrage sera exécuté sous le plus court délai.

RUE RACINE, Téléphone, Local 166 CHICOUTIMI.

RYRIE BROS Limited

Jewellers and Silversmiths

134-138 Yonge St. - - - Toronto

PRIVATE OFFICE

Toronto, 13 juillet 1914.

The National Life Assurance Co.
25, Toronto St., Toronto,

Messieurs,
Il me fait plaisir d'accuser réception du chèque de \$4,265.45, en paiement de ma police arrivée à maturité aujourd'hui.

Cette police portant le No 7 est une de vos premières polices émises. Je vous avoue que je m'attendais pas à un aussi beau résultat. Les profits s'élevaient à \$615.85, soit de \$150.00 plus élevés que je m'attendais à recevoir.

Avec mes meilleurs remerciements, et vous souhaitant de continuer de succès en succès.

Je demeure votre dévoué,
HANS RYRIE,
134-138 Yonge St. Toronto.

La Société des Ingénieurs et Arpenteurs du Saguenay

Ingénieurs, Architectes et Arpenteurs

RUE RACINE, - - - CHICOUTIMI, QUE

S'occupe spécialement de
Travaux Municipaux: Aqueducs, Egouts, Macadamage, Ponts, etc. Installation d'Usines Electriques, Moulin à Pulpe, Poutres d'eau, Travaux d'Architecture, Plans et Devis.
Arpentage, Bornage, Subdivision de Terrains, Cadastre, Rapports sur limites à des, etc.

Veuillez adresser toute communication:
J.-F. GRENON,
Ingénieur en Chef.

Les Tortures de la Sciatique Promptement Gueries! "Nerviline" réussit dans Chaque Cas

ARRÊTE PROMPTEMENT LA DOULEUR
—OPERE COMME PAR MAGIE—
EST INOFFENSIVE ET AGREEABLE

La sciatique est la maladie la plus douloureuse qu'un homme puisse souffrir. Le grand nerf sciatique étant profondément placé, vous ne pouvez l'atteindre que par un remède de contre la douleur aussi pénétrant et aussi puissant que "Nerviline."

Le mérite de Nerviline est dans sa force—dans son merveilleux pouvoir de pénétrer profondément. Dans les cas de douleurs aiguës comme celles de la sciatique et de la névralgie, Nerviline démontrera sa supériorité sur tout autre remède.

Des douleurs extraordinaires comme celles du rhumatisme et de la sciatique ne peuvent être enrayées que par un remède aussi extraordinaire que Nerviline. Dans de nombreux pays Nerviline est reconnue

le meilleur remède contre les petites douleurs, le meilleur remède contre les grosses douleurs, le meilleur remède contre toutes les douleurs. Quand vous avez des douleurs aiguës de rhumatisme, des articulations endolories ou le torticolis, n'hésitez pas, achetez un remède qui guérit. Aussi prompt que l'éclair, aussi sûr que le destin, Nerviline ne saurait jamais être surpassée dans la guérison de la douleur, quelques progrès que fasse la science. C'est

CHRONIQUE OUVRIERE

A tous nos chers ouvriers nous souhaitons, de tout coeur, une bonne et heureuse année.

Que le Dieu qui est venu en Personne réhabiliter le travail et anoblir la sueur dont l'homme achète son pain quotidien, remplisse leur coeur et leur foyer de joie et de consolation! que sa main répande, nombreuses et fécondes, les bénédictions divines sur eux, sur leurs familles, sur leur travail et sur leurs entreprises!

Nous félicitons les officiers et tous les membres de la F. O. M. N. du travail accompli en 1914, et leur augurons, pour 1915, une année de succès et de prospérité. Guidés et secondés par l'Eglise, nos ouvriers ont su mettre sur un excellent pied l'oeuvre de l'unionisme catholique dans la région de Chicoutimi.

Bravo!
Continuons en si bon chemin.

LABEUR.

La Guerre au jour le jour

A deux endroits dans l'Est, les Autrichiens ont été défaits par les Russes et mis en déroute complète. Dans la Pologne Russe, la bataille a diminué d'intensité, et elle ne se réduit plus qu'à un duel d'artillerie. Dans l'Est, les Allemands ont tenté une série d'attaques et partout les Alliés ont maintenu leurs positions.

Les derniers bulletins de Paris rapportent des engagements mais aucun changements dans la situation.

Les Russes annoncent de grands succès, ils ont pris 20,000 prisonniers.

On annonce que les colonnes françaises du général Pau sont sur le point de remporter une grande victoire en Alsace. L'aile droite Austro-Allemande en Pologne est en grand danger d'être enveloppée et écrasée.

Varsovie n'est plus menacée.

Une dépêche annonce que la flotte anglaise se prépare à frapper un grand coup.

Les Russes ont remporté une victoire sur l'armée Turque dans la Transcaucasie.

On annonce qu'une armée autrichienne forte de 170,000 hommes bat précipitamment en retraite dans les Carpathes.

Les Alliés gagnent beaucoup de terrain en Belgique à la suite d'une série d'attaques et ils ont commencé avec détermination l'attaque de toutes les positions allemandes en Alsace.

Les bulletins officiels annoncent des victoires notamment près de Nieuport et en Pologne.

Le dernier bulletin allemand admet que l'aile gauche russe donne du fil à retordre aux troupes allemandes.

ABONNEZ-VOUS

AU

"Progres du Saguenay"

Organe agricole et industriel

ABONNEMENTS

CANADA

\$1.00 par an, payable d'avance

ETRANGER; \$1.50 par an.

A l'occasion du Nouvel An, nous donnerons 15 mois d'abonnement au lieu de 12, à tous les nouveaux abonnés qui nous feront remise du montant de leur abonnement d'avance.

De plus nous enverrons à chacun, un très joli livre de prières: L'Ange Conducteur, grand format, de 600 pages, avec jolies gravures et belle reliure à tranche dorée, ou à ceux qui l'aimeront mieux, nous donnerons un dictionnaire français de 650 pages, très complet.

Servez-vous du bulletin ci-contre:

Bulletin d'abonnement

Veuillez m'envoyer pendant 15 mois votre journal, pour lequel vous trouverez ci-inclus la somme de \$1.00.

Nom.....

Adresse.....

Date.....

Je désire avoir comme prime.....

Indiquer ici si on désire recevoir le livre de prières ou le dictionnaire, comme prime.

N. B. A tous ceux qui nous feront parvenir quatre nouveaux abonnements payés, nous donnerons le livre de prières et le dictionnaire, tout en donnant à chacun de ces nouveaux abonnés la prime choisie.

QU'ON SE LE DISE

Assurez Vos Chevaux

contre la mort par maladie ou par accident, incendie, foudre. Nous avons les polices avec les clauses les plus larges, les plus libérales. La Compagnie offre à ses assurés toutes les garanties désirables d'honorabilité et de solvabilité.

Nous
Assurons:

Etalons, Chevaux de Courses, Chevaux de Travail, Juments Poulinières avec ou sans assurance sur le poulain à naître; Bétail, Risques de Castration, Risques de Transport, etc.—Tous les genres d'assurance d'animaux.

Ecrivez-nous pour détails et l'adresse de notre agent le plus rapproché. Agents demandés pour districts non représentés.

THE GENERAL ANIMALS INSURANCE COMPANY OF CANADA.

Bureau Principal:

Chambre 721, Edifice Power,
83, rue Craig, Montréal.

Pour les amateurs du patinage

NOUS AVONS EN MAGASIN UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE PATINS, CHAUSSURES POUR PATINS, HOCKEYS ET ACCESSOIRES, ETC. NOUS VENDONS LE FAMEUX PATIN AUTOMOBILE ET NOUS GARDONS TOUTES LES BONNES MARQUES DE PATINS IMPORTANT.

NOUS POSONS LES PATINS GRATUITEMENT SUR LES BOTTINES ACHETEES CHEZ NOUS, ET NOUS AIGUISERONS CES MEMES PATINS DEUX FOIS, SANS CHARGE.

ACHETEZ VOS PATINS ET VOS CHAUSSURES CHEZ NOUS ET PROFITEZ DE CES AVANTAGES.

Bois de chauffage

Nous recevons actuellement plusieurs cargaisons de BOIS DE CHAUFFAGE.

Merisier et bouleau de trois pieds en excellente condition

Epargnez de l'argent en donnant vos commandes de suite, évitant ainsi des manipulations inutiles et toujours coûteuses.

Prix raisonnables, conditions faciles.

Bois de construction

Nous avons toujours en mains toutes sortes de bois de construction, aux plus bas prix du marché.

Donnez nous votre prochaine commande et vous serez convaincu de l'excellence de notre service.

Venez nous voir avant de donner votre commande.

HENRI JALBERT
RUE RACINE



William Gauthier

Horloger-Bijoutier

RUE RACINE, CHICOUTIMI

Voici le temps de songer à l'achat de vos cadeaux de Noël et du jour de l'an

Nous avons pour
DAMES

Sacoches en mailles, Sets de manucure, Bracelets de tous genres, Colliers en perles (dernière nouveauté), Epinglettes en or solide, Bagues à diamants (styles les plus jolis), Magnifiques boîtes de toilette en celluloid ou en ébène, Boîtes à bijoux.

MESSIEURS

Pipes, Porte-allumettes, Fume-cigares et cigarettes, Montres, Trousses de voyage, Articles de toilette.

C'est le plus beau choix de marchandises encore offertes au public.

Le plus grand assortiment de

Horloges, Bronzes, Kodaks, Verre taillé, Lunettes et Lorgnons, Argenterie, Chapelets montés en or ou en argent, Lampes électriques, Accordéons, etc., etc.

Les commandes par la malle recevront une prompt attention.

ALLONS-Y TOUS LIGNES COMPLETES

Epicerie, Provisions, Bonbons, etc.

PRIX TRES BAS. BONNES MARCHANDISES

Tous les produits de la célèbre maison Heitz.

Foin et avoine. Bois de chauffage.

VIANDES FRAICHES DE TOUTES SORTES A L'ETAL DE BOUCHER DANS LA MEME BATISSE

Je sollicite votre patronage

J.-A. GUAY,

En face de la Banque Nationale

Vente extraordinaire de Chapeaux garnis et non garnis

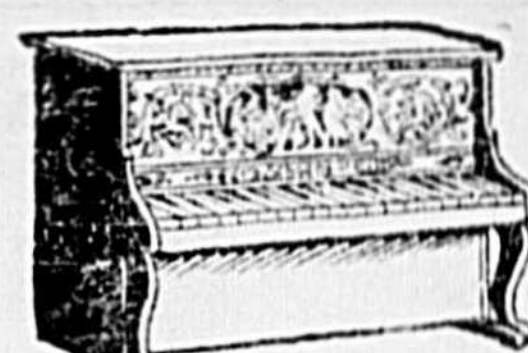
NOUS INVITONS TOUTES LES DAMES ET LES JEUNES FILLES, QUI VEULENT EPARGNER DE L'ARGENT, A VENIR VOIR NOTRE IMMENSE ASSORTIMENT DE CHAPEAUX, PLUMES, FLEURS, GARNITURES, ETC.

A L'OCCASION DES FETES NOUS VENDRONS TOUTES CES MARCHANDISES AUX PRIX COUTANTS. NOUS OFFRONS ENTRE AUTRES, DES CHAPEAUX NON-GARNIS, DONT LE PRIX REGULIER EST DE \$2.50, POUR LA MODIQUE SOMME DE 98 CENTIMS. SPECIALITE: NOUS CONFECTIONNONS DES CHAPEAUX EN FOURRURE, DES ETOLES ET DES MANCHONS, A DES PRIX RAISONNABLES.

VENEZ NOUS CONSULTER AVANT D'ACHETER AILLEURS.

Une visite est sollicitée. Reduction speciale à l'occasion du Nouvel An.

Melle HARVEY
Rue Racine - Chicoutimi



A LA MODE

L. H. CARRIER

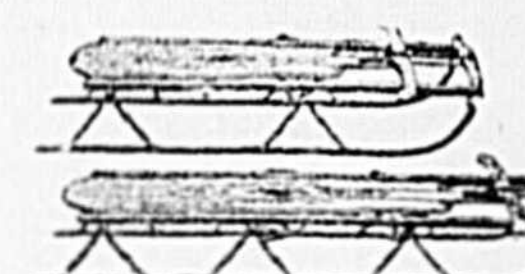
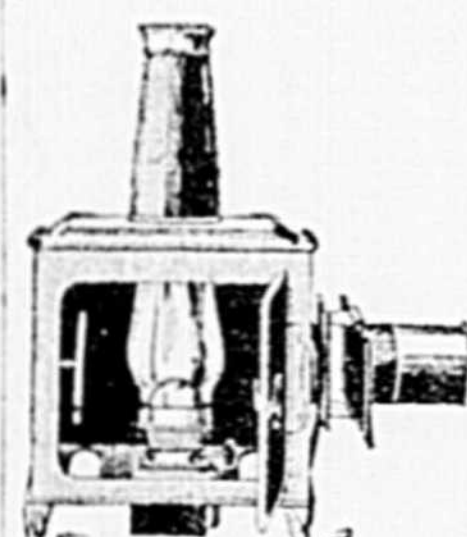
Rue Racine, Chicoutimi

Au Palais des Jouets

NOUS AVONS L'ASSORTIMENT DE JOUETS LE PLUS CONSIDERABLE DE CHICOUTIMI, DEPUIS LES HUMILES JOUJOUX A 5 CENTIMS, JUSQU'AUX SUPERBES JOUETS MECANQUES, POUPES, ETC., ETC. DE \$1.00 A \$25.00

VENEZ-NOUS VOIR AVANT D'ALLER AILLEURS.

Bonne et heureuse année à tous nos clients.



Pour le Jour de l'An

Venez voir nos jouets et articles pour cadeaux avant de faire vos achats ailleurs.

Nous avons toujours en mains des JOBS de marchandises à 25, 30 et 50 pour cent de réduction.

75 paires de rideaux de fantaisie de 3 vgs de longueur, régulier 75c. pour 49c.

Nous continuerons à donner un escompte spécial jusqu'au premier janvier, sur les marchandises pour dames et habillements pour hommes et garçons. Faites votre choix dès maintenant.

Nous avons le plus bel assortiment en fait de bonbons, bonbonnières, chocolats, sucreries, ainsi que biscuits de fantaisie de toutes sortes.

Epicerie de choix, Coutellerie, Granit, Aluminium, etc., etc. Fruits, Légumes de toutes sortes, bœuf et porc frais, lièvres, poulets, oies et dindes un très beau choix.

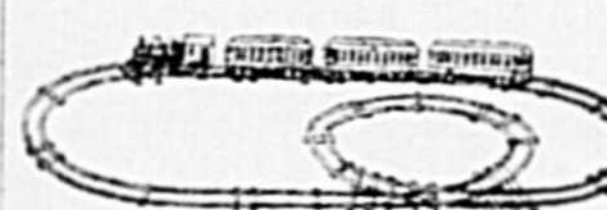
Si vous voulez être bien servis et en même temps nous rendre service, donnez vos commandes de bonne heure.

Nous profitons de l'occasion pour vous remercier cordialement de votre bienveillant patronage pendant l'année 1914 et nous en sollicitons la continuation pendant l'année qui commence.

Nous vous souhaitons à tous pour la nouvelle année prospérité et bonheur.

Nous demeurons vos biens dévoués,

La Cie Gaudreau & Gagnon



AG. LEPAGE

RUE RACINE, - - (Près de la Patinoire) - - CHICOUTIMI.

LE MAGASIN LE MEILLEUR MARCHÉ

A tous nos clients et amis nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour l'année qui commence.

AG. LEPAGE